

MDN - AFRICOM

VERS UNE ALLIANCE SÉCURITAIRE INÉDITE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8479 MERCREDI 29 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

IMPORTATIONS

Le grand ménage de Tebboune

Page 5

SÉCURITÉ AU SAHEL, SAHARA OCCIDENTAL ET ÉNERGIE

LE PACTE ATTAF - LANDAU

Un tournant dans les relations bilatérales. Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, et Christopher Landau ont scellé, hier à Alger, un partenariat élargi redéfinissant la coopération algéro-américaine. Au-delà de l'énergie et de l'innovation, c'est une coordination de haut niveau qui s'engage sur les dossiers brûlants du Sahel et du Sahara occidental, marquant une convergence de vues sur la stabilité régionale.

Page 3



HÉMOPHILIE EN ALGÉRIE

Le défi des soins pérennes

Page 2

CRISE AU MALI

La doctrine d'Alger à l'épreuve

Page 3

BAROMÈTRE PWC

Le secteur Mines-Énergie,le moteur de la croissance

Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

HÉMOPHILIE

L'enjeu d'une prise en charge durable

La problématique de l'hémophilie en Algérie dépasse désormais le cadre strictement clinique pour s'inscrire dans une dimension socio-économique majeure. Alors que les avancées thérapeutiques offrent de nouvelles perspectives aux patients, la question de la durabilité des soins et de l'impact de la maladie sur la vie active reste au cœur des préoccupations des spécialistes.

Les experts et professionnels de la santé réunis lors d'une session de media training organisée par les laboratoires Roche ont décortiqué les enjeux liés à cette pathologie hémorragique sous un angle nouveau, celui de la valeur sociétale de l'investissement médical. Loin d'être une simple charge pour le budget de l'État, la prise en charge optimale de l'hémophilie est aujourd'hui perçue comme un levier essentiel pour réduire le fardeau économique à long terme et améliorer durablement la qualité de vie des patients.

Dans son intervention, le Pr Djouani, du Centre hospitalier universitaire d'Annaba, a dressé un état des lieux précis de la situation épidémiologique. Selon les chiffres présentés, le registre national, bien qu'encore partiel, recensait 1 348 patients en 2022 à travers neuf centres pilotes. Une étude plus large de la Société algérienne d'hématologie a porté ce chiffre à 1 564 patients répartis sur 20 services. « Ces chiffres restent sous-estimés, car ils ne concernent que les centres participants », a toutefois insisté la spécialiste, soulignant l'importance d'une cartographie exhaustive pour affiner les politiques de santé et mieux cibler les besoins réels.

Le cœur du débat a porté sur le passage du traitement « à la demande » vers la prophylaxie. Cette stratégie préventive, généralisée en Algérie depuis 2016 pour les cas sévères, consiste à administrer régulièrement des facteurs de coagulation VIII ou IX afin de prévenir les saignements avant qu'ils ne surviennent et limiter les complications.

Pour le Pr Djouani, les bénéfices sont indiscutables. « La prophylaxie permet de réduire significativement les complications articulaires et les hospitalisations. Elle améliore la qualité de vie, la scolarité et l'insertion professionnelle des patients », a-t-elle indiqué. Cependant, cette méthode impose des contraintes, notamment des injections intraveineuses répétées, rendant indispensable l'éducation thérapeutique des parents et des patients pour une prise en charge à domicile efficace et sécurisée.



De nouvelles perspectives aux patients.

L'hémophilie, maladie génétique liée au chromosome X, nécessite une vigilance de chaque instant. Dès l'apprentissage de la marche, les traumatismes peuvent révéler la pathologie. Sans un traitement administré dans les deux heures suivant une hémorragie, le pronostic fonctionnel, notamment en raison du risque de destruction articulaire, voire le pronostic vital, peut être engagé de manière sévère.

Face à cette complexité, la spécialiste a plaidé pour une approche multidisciplinaire renforcée. Hématologues, rééducateurs, pharmaciens et psychologues doivent travailler de concert pour éviter les complications lourdes, comme l'apparition d'inhibiteurs — ces anticorps qui rendent les traitements classiques inefficaces et compliquent davantage la prise en charge. « La rééducation fonctionnelle joue un rôle-clé dans la prévention des séquelles articulaires, tandis que le suivi psychologique aide les familles à mieux vivre avec la maladie », a-t-elle affirmé avec insistance.

Si l'Algérie a enregistré des progrès notables, notamment avec la mise à disposition des traitements dans les structures de proximité, le Pr Djouani a rappelé que le chemin reste long et exigeant. Le dépistage précoce, l'équité d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire et la continuité thérapeutique demeurent des défis majeurs pour le système de santé national.

Pour autant, l'espoir est bien réel, estime le Pr Djouani. « Grâce aux avancées thérapeutiques de ces dernières années, l'hémophilie n'est plus synonyme de fatalité. De nombreux patients mènent désormais une vie quasi normale, poursuivent des études supérieures et s'insèrent avec succès dans le monde du travail », s'est-elle réjouie. Elle a ajouté que cela représente un véritable changement de paradigme, renforçant l'idée que l'investissement dans la santé ne doit plus être perçu comme une simple dépense, mais comme un choix stratégique pour l'avenir de la société.

Lynda Louifi

MUSTAPHA CHELGHOUM, PROFESSEUR HOSPITALIER UNIVERSITAIRE, AU *JEUNE INDÉPENDANT :*

«Le traitement n'est pas une simple charge budgétaire mais un investissement dans le capital humain»

Propos recueillis par Lynda Louifi

LONGTEMPS reléguée au rang de maladie rare, l'hémophilie reste encore insuffisamment prise en compte en Algérie. Pour le Pr Mustapha Chelghoum, enseignant chercheur à la faculté de médecine et chargé de l'enseignement de la biologie végétale, il est temps de changer de regard, car mieux soigner aujourd'hui permet d'éviter de lourdes conséquences demain. Il plaide ainsi pour un véritable plan national, afin de faire de cette pathologie une priorité de santé publique.

Le Jeune Indépendant : Vous appelez à la mise en place d'un plan national hémophilie, sur le modèle du Plan cancer. Pourquoi est-il devenu indispensable aujourd'hui ?

Pr Mustapha Chelghoum : C'est une question d'équité et de cohérence en santé publique. Aujourd'hui, le cancer bénéficie de financements spécifiques et de structures dédiées, alors que l'hémophilie, bien qu'elle engendre des coûts colossaux à long terme, reste dans l'ombre. On ne peut plus gérer cette pathologie de manière



marginale. Nous avons besoin de transparence dans l'évaluation des technologies de santé et d'une stratégie nationale garantissant l'accès aux soins pour tous. L'enjeu est de sortir l'hémophilie de sa « rareté statistique » pour en faire une véritable priorité politique.

Le traitement de l'hémophilie est encore souvent considéré comme un fardeau financier pour l'Etat. Comment entendez-vous faire évoluer cette perception ?

Il faut changer de paradigme car le traitement n'est pas une simple charge budgétaire mais un investissement dans le capital humain. Un patient mal pris en charge finit par coûter beaucoup plus cher à la société en termes d'invalidité, d'interventions chirurgicales lourdes et d'inactivité. Bien informer les décideurs est crucial car l'innovation thérapeutique réduit la perte de productivité. En investissant aujourd'hui dans une prise en charge optimale, nous réduisons le fardeau économique de demain.

Quels sont les chiffres les plus parlants pour mesurer l'impact social lourd de cette maladie sur les patients algériens ?

Les chiffres sont alarmants, surtout lorsque des inhibiteurs apparaissent, ces anticorps qui compliquent considérablement la prise en charge. Un enfant peut s'absenter jusqu'à 40 jours par an de l'école. A l'âge adulte, l'impact sur la carrière est brutal puisque 80 % des patients estiment que la maladie nuit à leur vie professionnelle et 22 % affirment avoir carrément perdu leur emploi. Nous voyons des vies brisées et des trajectoires scolaires interrompues. Ce que nous percevons n'est que la partie émergée de l'iceberg, car le véritable coût est celui de l'exclusion sociale.

Au-delà du patient, quel poids concret la maladie fait-elle peser sur la « famille hémophile » et sur les proches au quotidien ?

En Algérie, l'absence d'aidants professionnels reporte une charge émotionnelle et financière épuisante sur les familles. C'est tout un équilibre qui vacille, allant parfois jusqu'à menacer la stabilité des couples.

Donner un traitement ne suffit pas car la santé doit être définie aussi par le bien-être psychologique et social. L'innovation ne doit plus se limiter à une molécule mais garantir une vie digne au patient et un soutien réel à ses proches.

L. L.

ENERGIE, SAHEL ET SAHARA OCCIDENTAL

Attaf et Landau tracent une nouvelle feuille de route

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, le secrétaire d'État adjoint américain Christopher Landau, en

Après un entretien en tête-à-tête, les deux responsables ont tenu des discussions élargies en présence des membres de leurs délégations respectives. Selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères, ces échanges ont été l'occasion de dresser un bilan positif de la dynamique actuelle des relations bilatérales et d'explorer les voies pour les porter à un niveau supérieur.

Les deux parties ont convenu de renforcer le dialogue stratégique et de consolider leur partenariat dans plusieurs domaines prioritaires, notamment l'énergie, l'investissement, l'innovation, le commerce, l'agriculture, le transport aérien et l'enseignement supérieur. Cette volonté de diversification marque une évolution notable dans une relation traditionnellement dominée par les questions énergétiques et sécuritaires.

Sur le plan régional et international, Ahmed Attaf et Christopher Landau ont évoqué les évolutions en cours dans la région du Sahel ainsi que les derniers développements du processus politique relatif à la question du Sahara occidental. Les deux diplomates ont réaffirmé l'importance d'une coordination étroite sur ces dossiers sensibles.

Cette rencontre intervient au lendemain de l'arrivée conjointe à Alger de Christopher Landau et du général Dagvin R.M. Anderson, commandant de l'United States Africa Command (AFRICOM). Elle s'inscrit dans une séquence diplomatique intense qui reflète l'intérêt croissant de l'administration américaine pour son partenariat avec l'Algérie, pays considéré comme un acteur régional majeur.



Attaf et Landau.

Pour Alger, qui poursuit une stratégie active de diversification de ses alliances, ces discussions confirment la place de choix qu'occupe désormais le partenaire américain dans sa diplomatie économique et sécuritaire, tout en préservant ses positions de principe sur les questions régionales.

Cette visite pourrait déboucher dans les prochains mois, sur des initiatives concrètes et des accords sectoriels, particulièrement dans les domaines de l'énergie, des mines et des investissements directs.

Au-delà des annonces officielles, cette séquence diplomatique marque une nouvelle étape dans la maturation des relations algéro-américaines, dans un environnement international marqué par la recomposition des alliances et les défis sécuritaires et économiques globaux. Les deux capitales ont réaffirmé leur volonté de continuer ce dialogue soutenu au plus haut niveau afin de transformer les convergences identifiées en résultats tangibles pour les deux peuples.

Nassim Mecheri

ALGÉRIE - AFRICOM

Vers un partenariat stratégique renforcé

DEPUIS la signature du protocole d'accord militaire en janvier 2025, les relations entre l'Algérie et l'Africom (Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique) se sont renforcées. Un partenariat sécuritaire stratégique s'est mis en place, grâce à l'échange d'expertises et à une coopération dans la sécurité régionale. Ce partenariat est axé notamment sur la lutte contre le terrorisme au Sahel, région devenue de plus en plus instable avec l'existence de plusieurs groupes armés qui sévissent sur toute la bande sahélo-saharienne.

Pour les Etats-Unis, l'Algérie est considérée comme un leader régional clé dans cette lutte contre les organisations extrémistes, non seulement dans la région sahélienne mais également dans tout le Continent africain. Washington partage la vision algérienne selon laquelle la stabilité du Sahel nécessite à la fois une fermeté dans la réponse sécuritaire et un développement soutenu sur le plan économique.

D'ailleurs, des réunions régulières et de haut niveau ont eu lieu entre le commandement de l'Africom et le chef d'état-major de l'ANP, permettant à cette coopération de consolider le dialogue, d'échanger des renseignements sécuritaires et d'impulser une dynamique aux relations entre les deux parties. En visite en Algérie, le général d'armée Dagvin Anderson, commandant du commandement militaire américain pour l'Afrique (US-Africom), a été reçu, hier, au siège de l'état-major de l'ANP par le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné l'état de la coopération militaire entre les deux pays et échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun.

A cette occasion, le général d'armée a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné que cette visite s'inscrit comme un nouveau maillon dans le renforcement du processus de coopération bilatérale.

Saïd Chanegriha a indiqué que « nos pays œuvrent dans le sens de l'approfondissement de notre dialogue stratégique, afin de promouvoir notre coopération militaire à travers, notamment, la concrétisation de ce mémorandum d'entente (signé en 2025), dans toutes ses dimensions et objectifs, de manière à asseoir les bases d'une coopération forte et durable, fondée sur le respect mutuel et au service des intérêts des deux pays ».

Le général d'armée a souligné que l'Algérie, mandatée par l'Union africaine, œuvre au renforcement des mécanismes de l'Initiative panafricaine commune, visant à fédérer les efforts pour l'éradication du phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent, dans tous ses aspects.

A la faveur de ce rôle actif et dynamique, a ajouté le général d'armée Chanegriha, « l'Algérie a pu lancer de nombreuses initiatives au niveau du continent, en adoptant une approche sécuritaire multidimensionnelle de lutte contre le terrorisme, qui repose principalement sur l'activation d'un fonds financier africain dédié à cet objectif, l'établissement d'une liste africaine des personnes et des entités impliquées dans des activités criminelles, et l'élaboration d'un mandat d'arrêt africain ».

Dans ce sens, le général d'armée Saïd Chanegriha a également mentionné, dans son allocution, les rapports annuels présentés par Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, en sa qualité de coordinateur de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

De son côté, le général d'armée Dagvin Anderson a exprimé sa satisfaction de sa visite en Algérie et son aspiration à consolider les relations de coopération militaire, se félicitant « du niveau de coordination multidimensionnelle entre les deux parties et de la contribution de l'ANP à l'instauration de la sécurité et de la paix dans la région ».

Hachemi B.

MALI

Alger campe sur sa ligne diplomatique

LA SITUATION au Mali franchit, selon plusieurs analystes, un nouveau seuil de gravité, dans un contexte régional suivi avec une attention particulière par l'Algérie. Pour M. Bassem Laredj, docteur en droit international, analyste en stratégie géopolitique et président fondateur du cabinet Amane Risk Consulting, « tous les scénarios restent désormais probables » dans un pays plongé dans une instabilité aux contours de plus en plus complexes.

L'expert a évoqué hier une situation « on ne peut plus préoccupante », marquée par une série d'attaques simultanées ayant visé plusieurs localités du pays. Ces opérations, menées selon son intervention sur les ondes de la radio nationale, dans « pas moins de sept villes », auraient impliqué plusieurs groupes armés, conduisant à l'assassinat du ministre de la Défense, de plusieurs militaires, ainsi qu'à l'exfiltration du chef de la junte. Un enchaînement d'événements que M. Laredj qualifie sans détour de « situation exceptionnelle » dans ce pays « frère et frontalier de l'Algérie ».

Dans ce contexte, l'analyste a rappelé les déclarations du ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, qui a réaffirmé, lors d'une conférence de presse, les constantes de la diplomatie algérienne : rejet de toute forme de terrorisme, attachement à l'unité nationale des États, défense de leur souveraineté et refus des ingérences étrangères. Une doctrine qu'il juge « classique et constante », mais surtout éclairée par les expériences régionales, notamment le cas libyen, souvent cité comme contre-exemple des interventions extérieures non maîtrisées.

M. Laredj a également mis en avant le rôle de médiation historique joué par l'Algérie dans la crise malienne, rappelant les efforts entrepris pour rapprocher les positions des différentes parties en conflit. Au cœur de cette dynamique, l'Accord d'Alger de 2015 demeure, selon lui, une référence majeure. « Cet accord a constitué une base importante pour la stabilisation du Mali, notamment dans le Nord du pays, même s'il n'a pas été pleinement appliqué par la suite », souligne-t-il, regrettant sa dénonciation par les autorités de Bamako, suivie d'une dégradation continue de la situation sécuritaire.

Pour l'expert, la lecture algérienne de la crise repose sur une approche globale, loin des réponses strictement sécuritaires. Le conflit malien est, selon lui, « multidimensionnel », mêlant enjeux économiques, sociaux et culturels dans un pays à forte diversité ethnique.

C'est précisément là que se situe, à ses yeux, l'erreur stratégique majeure : la réduction de la crise à sa seule dimension sécuritaire. Une approche qu'il juge insuffisante face à des déséquilibres structurels anciens, notamment la question du développement du Nord, identifiée depuis plusieurs décennies comme l'un des foyers de tension.

Dans un contexte de fragmentation accrue et d'incertitudes politiques, l'analyste met en garde contre toute lecture simplificatrice d'un conflit devenu, selon lui, l'un des plus complexes de la région sahélienne.

Meriem D.

DÉCORTIQUÉS À LA CEO SURVEY PWC EN ALGÉRIE

Energie et mines, piliers de l'économie nationale

La deuxième édition de la CEO Survey de PwC en Algérie, tenue hier à Alger sous le thème «Souveraineté et résilience : une nouvelle trajectoire économique pour l'Algérie», a réuni ministres, dirigeants d'entreprises publiques et privées ainsi que des experts nationaux et internationaux autour des perspectives de transformation de l'économie nationale, avec un accent particulier sur l'énergie et les mines, considérés comme un secteur stratégique pour la croissance et la souveraineté économique du pays.

Lors de son intervention, le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a tenu à nuancer que pour l'Algérie, «il ne s'agit pas tant de parler de stabilité énergétique que de rééquilibrage du marché», expliquant que l'Algérie dispose d'atouts considérables, à savoir d'importantes ressources naturelles, d'infrastructures stratégiques, de deux gazoducs, ainsi que de complexes de gaz naturel liquéfié (GNL). A cet égard, il a insisté sur le fait que les mutations géopolitiques actuelles confirment plus que jamais l'importance de la sécurité des approvisionnements, tout en consolidant la position de l'Algérie en tant que partenaire fiable et crédible sur la scène internationale.
«L'Algérie reste constante dans le respect de ses engagements», a-t-il affirmé avec fermeté et insistance.
M. Arkab a, par ailleurs, affirmé que même si l'Algérie se trouve dans une position confortable en raison de ses contrats à long terme, notamment avec l'Union européenne (UE) avec laquelle la coopération se poursuit naturellement, d'autres marchés s'ouvrent également au pays, en particulier en Asie. Dans ce sens, le ministre a rappelé que l'Algérie dispose d'importantes réserves d'hydrocarbures, d'infrastructures modernes, en plus de réseaux d'exportation vers l'Europe, tout en poursuivant une stratégie axée sur la diversification progressive de ses marchés, notamment pour le GNL. M. Arkab a



Une nouvelle trajectoire économique.

affirmé que le lancement de l'appel d'offres Algeria Bid Round 2026, encadré par la loi 19-13 sur les hydrocarbures, illustre la volonté des pouvoirs publics de consolider l'attractivité du secteur grâce à un cadre juridique stable, des procédures simplifiées, en sus d'une plus grande numérisation des démarches administratives. Le ministre s'est, au demeurant, félicité de la loi sur l'investissement de 2022 et de la loi minière de 2025, estimant qu'elles reflètent un équilibre entre la préservation de la souveraineté nationale et l'ouverture à une dynamique économique plus attractive et fructueuse.
Par la même occasion, M. Arkab n'a pas manqué de mentionner la dimension environnementale des projets énergétiques, indiquant que la réduction du torchage du gaz, la limitation des émissions de méthane ainsi que la baisse de l'empreinte carbone figurent parmi les priorités du secteur. A l'horizon 2030, a-t-il conclu, l'Algérie ambitionne de devenir un pôle énergétique régional en mesure de valoriser ses ressources naturelles, de créer davantage de valeur ajoutée industrielle et de contribuer, de façon pérenne, à la sécurité énergétique régionale et internationale. Pour sa part, le P-DG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, a affirmé que «le triptyque composé de Sonatrach, Alnaft et de l'Etat demeure pleinement engagé dans le respect des engagements pris, en partenariat avec l'OPEP et l'OPEP+». Il a mis l'accent sur la nécessité de favoriser le renouvellement des réserves via l'intensification des activités d'exploration, surtout dans le domaine du gaz.

LES ÉNERGIES FOSSILES TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Le P-DG a indiqué que Sonatrach s'adapte aux mutations mondiales en cours, précisant que «les énergies fossiles conservent à ce stade, comme dans les phases à venir de la transition énergétique, une importance capitale dans l'équilibre énergétique mondial».
De son côté, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a d'abord mis en avant le caractère positif de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de créer un portefeuille ministériel spécifiquement dédié aux énergies renouvelables.
Selon lui, l'Algérie est engagée dans une transition énergétique ambitieuse visant à diversifier son mix dominé actuellement par le gaz naturel, avec pour objectif d'installer une capacité totale d'environ 27 000 à 30 000 mégawatts (MW). Bien que la capacité renouvelable actuelle ne soit que d'environ 600 MW, le pays a franchi, selon ses propos, une étape historique avec le lancement d'un programme de 3 000 MW de solaire photovoltaïque réparti sur plusieurs wilayas. Ce projet constitue le premier jalon d'un objectif plus vaste à l'horizon 2035, où l'Algérie aspire à atteindre une capacité de 15 000 MW (15 GW) d'énergies propres. Ce plan stratégique permettrait, a-t-il affirmé, non seulement de porter la part du renouvelable à environ 30 % de la production nationale, mais aussi d'économiser d'importantes quantités de gaz naturel destinées à l'exportation.
Pour sa part, le président du CREA, Kamel Moula, ainsi que le P-DG de Tosyali en Algérie, Alp Topcuoglu, ont évoqué le mégaprojet minier de Gara Djebilet. Kamel Moula a salué l'esprit d'engagement de Tosyali, soutenant que ce projet comporte des risques capitalistiques, tout en relevant que l'entreprise commence aujourd'hui à récolter les fruits de son investissement et de sa prise de risque.
De son côté, le P-DG de Tosyali a mis en avant le potentiel considérable de l'Algérie dans le domaine de l'industrie sidérurgique, affirmant que le pays dispose d'atouts astronomiques pour devenir un acteur de référence dans ce secteur.
S'exprimant sur le secteur sidérurgique de manière générale, le spécialiste international de l'acier et de la sidérurgie, Marcel Genet, n'a pas caché son enthousiasme. Ce dernier est d'avis que l'Algérie pourrait, à l'avenir, devenir l'un des pays les plus performants dans l'industrie du fer, non pas nécessairement le plus grand, mais «le plus performant au monde», et ce dans un horizon de cinq à dix ans.
Pour sa part, le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a rappelé en substance que l'Algérie avance dans la concrétisation de divers projets miniers structurants tendant à diversifier son économie hors hydrocarbures. Il a cité l'exploitation du fer de Gara Djebilet, du phosphate de Bled El-Hadba, de même que le zinc et le plomb d'Oued Amizour, tout en expliquant que ces projets sont soutenus par d'importantes infrastructures ferroviaires et portuaires.
Selon la synthèse de PwC présentée pour l'occasion, les indicateurs confirment la montée en puissance du secteur minier et énergétique comme pilier de souveraineté économique.

Khalil Aouir

L'ALGERIE PREPARE SON DEUXIEME RAPPORT NATIONAL VOLONTAIRE DES ODD

Les acquis et les défis seront présentés à New York

LE CONSEIL national économique, social et environnemental (CNESE) a organisé, hier à Alger, un atelier de concertation consacré à l'élaboration du deuxième Rapport national volontaire sur les Objectifs de développement durable (ODD). Cette rencontre, réunissant responsables institutionnels, représentants du Parlement, experts et acteurs de la société civile, s'inscrit dans les préparatifs de la participation de l'Algérie au Forum politique de haut niveau prévu cet été à New York.
Cet atelier s'inscrit dans le cadre des préparatifs menés en vue de la finalisation du deuxième Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des ODD, que l'Algérie prévoit de présenter lors du Forum susmentionné, programmé en juillet prochain sous l'égide du Conseil économique et social des Nations unies.
À travers cette démarche, les différents acteurs nationaux, en particulier les organisations de la société civile et les institutions universitaires, poursuivent leur participation active à ce processus consultatif global. Ce rendez-vous international constitue une plateforme annuelle d'évaluation des progrès enregistrés dans la concrétisation de l'Agenda 2030. L'Algérie entend présenter un bilan global reflétant ses acquis nationaux ainsi que les défis à relever, dans le respect des principes de transparence et de coopération multilatérale.
Dans son allocution, le président du CNESE, Mohamed Boukhari, a rappelé que le premier Rapport national volontaire, élaboré en 2019, avait marqué une étape importante dans l'engagement de l'Algérie envers l'Agenda 2030. Depuis l'adoption de ce cadre international, le pays s'est attelé à intégrer les ODD dans ses politiques publiques à travers la mise en place de mécanismes institutionnels de coordination et de suivi, ainsi que par la mobilisation des différents secteurs concernés. Il a souligné que cette dynamique a été consolidée par l'inscription des principes du développement durable dans la Constitution de 2020, traduisant une volonté politique fondée sur l'action et l'efficacité. Évoquant la période de 2019-2026, le président du CNESE a relevé qu'elle a été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a accentué les pressions sur les trajectoires de développement durable à l'échelle mondiale. Malgré ce contexte, l'Algérie a maintenu ses engagements envers l'Agenda 2030 et a poursuivi le renforcement de ses actions. Il a également indiqué que cette rencontre vise à associer les différents acteurs de la société civile à la formulation de leurs visions sur les avancées réalisées, les contraintes rencontrées et les priorités nationales pour accélérer la mise en œuvre des ODD. Selon lui, les contributions des acteurs non gouvernementaux et du milieu académique occupent une place centrale dans l'élaboration du rapport. Ces consultations permettent de faire remonter les préoccupations des participants, de mettre en lumière les priorités locales, d'intégrer les propositions de la société civile et d'enrichir le document par des analyses scientifiques approfondies issues des universités et centres de recherche.
Le deuxième Rapport national volontaire devrait ainsi constituer une étape importante pour évaluer le parcours de l'Algérie dans la mise en œuvre des ODD, valoriser les principales expériences nationales, identifier les défis persistants et tracer les perspectives futures. Il devra également mettre en avant l'engagement du pays à poursuivre ses efforts en faveur d'un développement durable inclusif et renforcer sa présence dans les débats internationaux liés à l'Agenda 2030.

Rim Boukhari

OPEP ET OPEP+

Retrait des Emirats arabes unis

LES EMIRATS arabes unis ont annoncé leur décision de se retirer de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de l'alliance OPEP+. Cette mesure prendra effet à partir de vendredi 1er mai 2026. Selon l'explication donnée, cette décision s'inscrit dans le cadre de la «vision stratégique et économique à long terme des Emirats arabes unis», ainsi que dans leur «volonté de poursuivre le développement de leur secteur énergétique national».

S. N.

CRÉATION DE LA CARTE DE L'EXPORTATEUR ET DE L'IMPORTATEUR

Tebboune vise une meilleure régulation du commerce extérieur

Les importateurs et les exportateurs algériens vont désormais être détenteurs d'une carte qui contiendra l'ensemble des données les concernant. Les experts et professionnels ont mis en avant la portée de cette mesure décidée par le président de la République pour le commerce extérieur, laquelle régulera et garantira plus de transparence dans les opérations d'importation et d'exportation.

Le commerce extérieur est sous la loupe des pouvoirs publics, qui veulent mettre de l'ordre dans l'import-export mais surtout détenir toutes les informations concernant les différentes opérations effectuées. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a en effet présidé lundi dernier une réunion de travail consacrée au secteur du commerce, à la protection de la production nationale et à la régulation de l'importation, notamment pour ce qui a trait à la lutte contre le phénomène de réexportation de produits importés.

Il a également décidé, lors de cette réunion, de la création de la carte de l'exportateur et de l'importateur, laquelle contiendra l'ensemble des données relatives à son détenteur. Pour l'expert et consultant en export Ali Bey Nasri, en plus d'être un appui aux opérateurs, ladite carte va être «une source d'information pour l'Etat concernant le commerce extérieur «, a-t-il affirmé dans une déclaration au Jeune Indépendant.

Selon lui, cette carte est à même de réguler mais surtout d'avoir une idée claire et précise sur les importations et les exportations. «Cette carte permettra d'identifier les acteurs du commerce extérieur. Elle est destinée à identifier qui fait quoi «, a affirmé cet expert, qui note toutefois le fait de ne pas avoir communiqué plus d'explications concernant cette carte.

Cette carte de l'exportateur et de l'importateur va être, selon les précisions d'Ali Bey Nasri, une source d'information pour l'Etat concernant les produits exportés, la destination et leur valeur et ainsi définir les aides à consentir. «Cette carte sera sans doute dotée d'une puce ou d'un QR code dans lesquels vont être mentionnées toutes les informations relatives à l'opérateur, qui



Le Président met de l'ordre.

devra la présenter, lors des différentes étapes d'exportation, au niveau des services des douanes, des banques… «, a-t-il précisé, affirmant que cette carte va ouvrir des perspectives pour les exportateurs, en droits et devoirs.

Ce document servira, selon le consultant, d'appui supplémentaire aux professionnels de l'export, et elle ne sera, en aucun cas, un obstacle pour les opérateurs. «L'exportateur à travers cette carte sera reconnu en tant que tel et disposera, par conséquent, de tous ses droits «, a souligné Ali Bey Nasri.

Un avis partagé par le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Tarek Boulmera, lequel a qualifié cette démarche d'»indispensable « pour avoir des statistiques fiables et sûres s'agissant des opérations du commerce extérieur. Signalant l'existence d'une «confusion entre l'importation et l'exportation «, il a estimé, dans sa déclaration à la Radio nationale, que cette carte encouragera davantage les exportateurs.

Cette mesure est, en outre, qualifiée de «nouveau cap pour la régulation du système commercial « par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), notant que cette démarche reflète une volonté politique claire de réguler le commerce extérieur et de protéger l'économie nationale. «Cette approche vise à concilier la régulation des importations et la lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses «, a indiqué cette organisation dans un communiqué, affirmant que la création de la carte d'exportateur et d'importateur est conçue pour être «un outil de contrôle et de pilotage stratégique permettant d'unifier les données et de garantir la transparence des transactions commerciales «.

Cette mesure, attendue depuis longtemps, «intervient dans un contexte marqué par la multiplication des opérations de réexportation de marchandises importées sans aucune valeur ajoutée nationale. Une pratique qui constitue une ponction directe sur les réserves en devises et qui compromet les efforts de construction d'un véritable tissu productif «, a-t-on indiqué.

Les mesures prises lors de cette rencontre consacrée au secteur du commerce, à la protection de la production nationale et à la régulation de l'importation traduisent, selon l'Union générale des commerçants algériens, un message économique fort, celui que «l'Algérie n'acceptera plus d'être un simple espace de redistribution commerciale au détriment de ses intérêts de développement «.

Lilia Aït Akli

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

Vers le renforcement de la coopération économique

LE SECRÉTAIRE d'Etat adjoint des Etats-Unis, Christopher Landau, est arrivé lundi à Alger pour une visite de travail marquée par une série de rencontres de haut niveau consacrées, entre autres, au renforcement des relations économiques entre les deux pays, notamment dans les domaines des hydrocarbures et du commerce. C'est dans ce cadre qu'il s'est entretenu avec le ministre des Hydrocarbures et avec celui du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu le responsable américain au siège de son département, en présence du P-DG du Groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, ainsi que de cadres du ministère. Les discussions ont porté sur l'état de la coopération énergétique entre l'Algérie et les Etats-Unis et sur les perspectives de son élargissement.

Les deux parties ont exprimé leur volonté commune de consolider le partenariat existant, notamment dans le secteur des hydrocarbures, tout en explorant de nouveaux axes de coopération liés à l'industrie des équipements pétroliers et gaziers, selon un communiqué du département ministériel d'Arkab. L'accent a également été mis sur l'importance de renforcer les échanges entre entreprises algériennes et américaines des hydrocarbures, en particulier entre Sonatrach et les groupes ExxonMobil et Chevron.

A cette occasion, M. Arkab a présenté la stratégie nationale de développement du secteur, fondée sur l'intensification de l'exploration, l'augmentation des capacités de production, la valorisation des ressources, ainsi que le développement de la pétrochimie et du contenu local, est-il ajouté de même source. Le ministre des Hydrocarbures a également appelé les entreprises américaines à saisir les opportunités d'investissement offertes par le marché algérien, notamment dans les domaines de l'exploration, des technologies modernes, de la digitalisation et de la réduction de l'empreinte carbone.

De son côté, Christopher Landau a salué la qualité des relations algéro-américaines ainsi que le climat d'investissement en Algérie, soulignant l'intérêt croissant des entreprises américaines pour le marché national et leur volonté de développer des partenariats durables.

Dans une seconde étape de sa visite, le responsable américain a été reçu par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Cette rencontre a été consacrée aux moyens de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays. Les échanges ont porté sur la promotion des flux commerciaux, l'identification de nouvelles opportunités de partenariat entre opérateurs économiques et l'intensification des contacts entre milieux d'affaires. Les deux parties ont insisté sur la nécessité de dynamiser les échanges et de diversifier les domaines de coopération afin d'en accroître le volume et l'impact. A travers ces deux rencontres, Alger et Washington affichent une volonté commune de consolider leur partenariat stratégique, plaçant l'énergie, l'investissement et le commerce au cœur de leur coopération future.

Rim Boukhari

COOPÉRATION ALGÉRO-RUSSE

Intérêt pour le secteur des transports

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu hier à Alger Igor Levitin, conseiller et envoyé spécial du président de la Fédération de Russie chargé de la coopération internationale dans le domaine des transports, en visite de travail en Algérie à la tête d'une importante délégation. Cette rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Russie en Algérie, Alexey Solomatin, et de plusieurs hauts responsables des deux parties, dont le président du Conseil d'affaires russo-algérien, un conseiller du Kremlin et un cadre dirigeant d'un groupe russe spécialisé dans le transport et la logistique. Les échanges ont porté sur l'état et les perspectives de la coopération bilatérale dans le secteur des transports, avec un accent particulier sur le transport maritime, aérien et ferroviaire. Les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer le partenariat stratégique, en phase avec la dynamique économique que connaissent les deux pays. À cette occasion, le ministre a mis en avant les importantes capacités dont dispose l'Algérie dans le domaine du transport maritime, notamment à travers ses infrastructures portuaires en pleine modernisation, reflétant une transformation structurelle du secteur. Le réseau ferroviaire national a également été présenté, avec des projets structurants tels que la ligne minière Est, la ligne Tindouf–Béchar–Oran, ainsi que le projet de ligne ferroviaire Alger–Tamanrasset, inscrit dans une vision globale visant à renforcer la connectivité des régions du pays et soutenir le développement économique. Dans le domaine du transport aérien, les deux parties ont examiné les opportunités de coopération, notamment en matière de renforcement de la connectivité aérienne et d'échange d'expertise. La rencontre a également permis d'aborder le développement du secteur logistique, notamment à travers la modernisation des systèmes de gestion des marchandises, la numérisation des procédures et l'amélioration des chaînes d'approvisionnement. Enfin, M. Sayoud a exprimé la disponibilité du secteur à tirer profit des expériences internationales, en particulier de l'expertise russe, reconnue dans le domaine des transports et de la logistique.

H. B.

SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION EN TUNISIE

Les opérateurs algériens invités à s'inscrire

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a lancé un appel aux opérateur algériens spécialisés dans la production et l'exportation des denrées alimentaires et produits agricoles, en vue de participer au Salon international de l'alimentation pour l'Afrique (IFSA Africa), prévu en Tunisie du 9 au 11 juin prochain. Ce salon constitue un rendez-vous majeur où fournisseurs internationaux et grands acheteurs africains se rencontrent, dans le but de faciliter l'accès aux marchés et de dynamiser les échanges commerciaux.

Cet évènement représente une plateforme idéale pour les industriels, les détaillants, les professionnels de la restauration, les importateurs et les distributeurs, afin d'accéder à des solutions permettant d'améliorer leur production et de répondre à leurs besoins opérationnels, précise le ministère dans son communiqué.

S. N.

HANDICAP AUDITIF

L'Algérie renforce sa politique d'égalité des chances

A L'OCCASION du lancement de la semaine arabe des sourds, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a mis en avant, à Alger, les efforts engagés par l'Etat afin de garantir l'accès à l'éducation, la formation et l'insertion des personnes atteintes de déficience auditive, dans une approche axée sur l'égalité des chances et la participation pleine à la vie sociale.
Dans son allocution d'ouverture, Mouloudji a affirmé :
« La politique publique que nous mettons en œuvre s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, notamment en matière de renforcement des mécanismes de solidarité nationale, de modernisation des outils d'intervention sociale et d'amélioration du ciblage des bénéficiaires. » Précisant que ces efforts œuvrent « à garantir une meilleure efficacité des dispositifs publics et consacrer les principes de transparence et d'équité dans la prise en charge des catégories prioritaires ».
La ministre a également mis en avant les mesures mises en œuvre pour assurer aux personnes malentendantes leur droit à l'éducation, soulignant que « des dispositions concrètes ont été prises pour permettre leur accès aux établissements spécialisés ainsi qu'aux classes dédiées au sein des établissements relevant du secteur de l'Éducation nationale, dans les meilleures conditions et en coordination avec les différents secteurs concernés.
Évoquant les avancées enregistrées ces dernières années, la ministre a rappelé la création de l'École supérieure des enseignants pour sourds-muets, qu'elle a qualifiée de « véritable valeur ajoutée au système éducatif ». Ajoutant : « Cette institution permet de former des enseignants spécialisés destinés à encadrer le cycle secondaire dans différentes disciplines, »
En outre, la responsable du secteur a relevé l'importance de la langue des signes en tant qu'outil essentiel d'inclusion. Expliquant : « Nous veillons à assurer des formations en langue des signes au profit des institutions et des différents secteurs, afin d'améliorer la qualité de la communication et de garantir une prise en charge adaptée. »
Elle a également souligné que cette démarche contribue « à renforcer l'autonomie des personnes malentendantes et consacrer l'égalité des chances ».
En conclusion, Mouloudji a affirmé que la prise en charge des personnes en situation de handicap constitue désormais un enjeu stratégique.
« Au-delà d'un devoir, il s'agit aujourd'hui d'un véritable défi qui nous engage collectivement à intensifier les efforts pour une intégration effective dans tous les domaines », a-t-elle soutenu, appelant à « passer d'une approche fondée sur l'assistance à une logique de valorisation des capacités et de contribution au développement économique et social ».

Sihem Bounabi

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

L'Algérie consolide son cap préventif

A l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, le ministre de la Santé, Mohamed Seghir Aït Messaoudène, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, ont mis en avant, hier à Alger, une approche axée sur la prévention, la coordination intersectorielle et la prise en compte des risques émergents, notamment psychosociaux, afin de consolider la protection des travailleurs.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Aït Messaoudène a, d'emblée, déclaré que cette journée, instituée par l'Organisation internationale du travail, constitue « une opportunité idoine pour réaffirmer l'engagement collectif en faveur de la protection de la santé des travailleurs et du renforcement de la culture de prévention ». Soulignant la centralité du facteur humain dans toute dynamique de développement, le ministre a rappelé que « le travailleur demeure le pilier fondamental de la croissance économique et sociale durable ». Il a ajouté que, dans cette perspective, la santé au travail s'impose désormais comme un levier structurant des politiques publiques.
Dans son intervention, le ministre a également relevé une évolution nette dans l'approche institutionnelle, assurant que « la médecine du travail n'est plus une activité complémentaire mais une composante stratégique de la prévention sanitaire ». Il a notamment mis en avant son rôle dans la lutte contre les maladies chroniques, identifiées comme un facteur majeur de mortalité prématurée et de dégradation de la qualité de vie. Cette orientation se traduit concrètement par le renforcement du dépistage précoce des pathologies liées aux conditions de travail, dont les cancers professionnels, ainsi que par la généralisation du suivi médical périodique des travailleurs exposés. L'accent a également été mis sur l'évaluation anticipée des risques et l'amélioration des conditions de travail au sein des entreprises.
Par ailleurs, M. Aït Messaoudène a tenu à souligner le rôle structurant de son département dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes encadrant l'exposition aux substances dangereuses. A ce titre, il a salué la promulgation du décret exécutif n° 26-143 du



Mohamed Seghir Aït Messaoudène

30 mars 2026, relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés au plomb et à ses composés. Il a assuré que ce texte « comble un vide réglementaire et offre aux médecins du travail un référentiel clair pour le suivi des travailleurs exposés », traduisant « une volonté ferme d'inscrire la prévention dans une approche fondée sur les données scientifiques ».Dans le prolongement de cette dynamique, le ministère a engagé l'élaboration d'un plan national stratégique de santé en milieu professionnel pour la période 2026-2030. Ce chantier, nourri par des concertations nationales et des ateliers thématiques, vise à harmoniser les dispositifs existants, moderniser les outils de surveillance et définir des actions opérationnelles à court et moyen terme. L'approche défendue repose également sur une coordination étroite avec les secteurs du travail, de l'environnement, de l'industrie et de l'énergie. « Aucune politique efficace ne peut être menée sans une synergie réelle entre les acteurs concernés », a soutenu le ministre, appelant à une convergence des efforts pour garantir la conformité des milieux professionnels aux normes nationales et internationales. Dans cette perspective, il a plaidé pour un renforcement des capacités des médecins du travail, une modernisation des pratiques de suivi sanitaire et une diffusion élargie de la culture de prévention au sein des entreprises.

PLUS DE 226 000 INTERVENTIONS DE CONTRÔLE

Intervenant à son tour, M. Saïhi a inscrit cette commémoration dans une dynamique internationale, rappelant que l'Algérie célèbre cet événement « pour la vingt-deuxième année consécutive, en partenariat avec l'Organisation internationale du travail et les partenaires économiques et sociaux ».
Le ministre a souligné que le thème retenu cette année, centré sur la santé mentale et le bien-être psychosocial, reflète « une évolution profonde dans la compréhension des risques professionnels », désormais élargis aux pressions psychologiques et à leurs répercussions sur la performance et la stabilité au travail.Dressant un état des lieux, M. Saïhi a mis en avant une activité soutenue des services de contrôle et de prévention, avec plus de 226 000 interventions réalisées à travers les différents secteurs, traduisant « la présence effective de l'État sur le terrain ». S'y ajoutent près de 5 000 enquêtes sur les accidents du travail, plus de 135 000 recommandations techniques à caractère préventif et 306 études relatives aux plans de prévention. Sur le volet formation, plus de 24 000 travailleurs et cadres ont bénéficié de programmes de sensibilisation, tandis que la médecine du travail a effectué plus de 87 000 examens médicaux préventifs.

Sihem Bounabi

AÏT MESSAOUDÈNE A REÇU UNE DÉLÉGATION DE L'UNICEF

Un savoir-faire appelé à s'élargir en Afrique

LE MINISTRE de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a reçu, hier, une délégation du Bureau de l'UNICEF, conduite par Mme Katarina Johansson. Les échanges ont porté sur la santé maternelle et infantile, la vaccination, la numérisation du secteur et le transfert d'expertise, avec un accent particulier sur le soutien aux systèmes de santé et la protection des populations vulnérables.
Cette rencontre a été consacrée à l'examen des moyens de consolidation de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la santé maternelle et infantile, ainsi qu'aux perspectives de transfert de l'expertise et de l'expérience algérienne à l'échelle continentale, en vue d'améliorer la qualité des services de santé. Les deux parties ont abordé le soutien à l'action humanitaire en faveur des réfugiés, en particulier à travers le renforcement des interventions sanitaires de terrain.
La représentante de l'UNICEF en Algérie a rappelé la mission historique de l'organisation, l'une des plus anciennes institutions internationales engagées en faveur des populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Elle a également mis en avant les efforts de l'agence onusienne pour le renforcement des systèmes de santé, notamment à travers l'intégration des technologies modernes, en particulier dans le domaine de la vaccination.
De son côté, le ministre de la Santé a présenté l'expérience algérienne en matière de vaccination, retraçant le parcours historique de l'Institut Pasteur d'Algérie et son rôle central dans la production des vaccins. Il a souligné que cette dynamique reflète la profondeur et la continuité de l'expertise nationale dans ce domaine.
Le ministre a également insisté sur l'importance stratégique de la souveraineté sanitaire, notamment dans les secteurs de la santé et du médicament, un enjeu mis en lumière par la pandémie de Covid-19.
Par ailleurs, les deux parties ont mis en avant la numérisation du secteur de la santé comme axe prioritaire de modernisation. Le ministre a présenté les principales plateformes numériques en cours de déploiement, dont le dossier médical électronique du patient, destiné à améliorer la prise en charge à toutes les étapes du parcours de soins, de la vaccination au traitement. L'intégration de l'intelligence artificielle et le développement de la télémédecine ont également été évoqués.
Les échanges ont également porté sur le renforcement de la santé de proximité, considérée comme un pilier essentiel pour rapprocher les services de santé des citoyens et améliorer la prévention. La coopération Sud–Sud a, elle aussi, été abordée, dans une logique de partage d'expériences et de bonnes pratiques à l'échelle du continent africain.
Pour sa part, la responsable de l'UNICEF a salué l'expérience algérienne dans les domaines de la santé maternelle et infantile ainsi que dans les programmes de vaccination, exprimant la disponibilité de l'organisation à accompagner l'Algérie dans la valorisation et la diffusion de son expertise au niveau régional.

Aymen D.

MALI

La situation reste confuse

Les paramilitaires russes de l'Africa Corps, alliés de la junte, ont subi des pertes et ont dû quitter la ville de Kidal, prise par les rebelles touareg et djihadistes. « La situation reste difficile », selon le ministère de la défense russe.



Le Kremlin a dit, mardi 28 avril, souhaiter un rapide retour au calme au Mali, où sont déployés des mercenaires russes en soutien à la junte au pouvoir. « Nous jugeons important que le pays retrouve au plus vite une trajectoire pacifique et stable », a déclaré le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, lors de son briefing quotidien.

La situation reste confuse et précaire dans le pays sahélien, frappé depuis samedi par une série d'attaques coordonnées lancées par des djihadistes du Groupe de soutien de l'islam et des musulmans (GSIM), affiliés à Al-Qaida, alliés à la rébellion indépendantiste touareg du Front de libération de l'Azawad (FLA) contre des positions stratégiques de la junte à travers le pays, y compris en périphérie de la capitale, Bamako.Ces attaques ont fait perdre le contrôle de la ville de Kidal à la junte, dont le leader, Assimi Goïta, n'est plus réapparu depuis. Le ministre de la défense malien, Sadio Camara, l'un des principaux responsables de la junte au pouvoir, a été tué à son domicile, à Kati.

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a refusé de répondre à la question de savoir si l'Africa Corps, force paramilitaire russe qui soutient la junte, serait en mesure de maîtriser la situation. Ces militaires ont dû quitter Kidal quand des rebelles touareg alliés à des groupes djihadistes ont pris cette ville-clé dans le nord du Mali. Leur retrait s'est fait en vertu d'un « accord » avec les djihadistes du GSIM et la rébellion touareg, selon ces derniers.

Le vice-ministre russe des affaires étrangères, Guéorgui Borissenko, a déclaré mardi que les paramilitaires russes ont « subi des pertes » lors de « frappes dans de nombreuses régions du pays », selon ses propos rapportés par les médias d'Etat russes. Les djihadistes et le FLA ont notamment fait usage de drones lors de leurs attaques.

Interrogé sur le sort du chef de la junte, Assimi Goïta, Dmitri Peskov a répondu aux journalistes que c'était « au Mali et non au Kremlin que vous devez chercher ces informations ».^« Les ennemis n'ont pas renoncé à leurs intentions agressives et ils se regroupent. La situation dans la république du Mali reste difficile », a par ailleurs affirmé le ministère de la défense russe mardi sur les réseaux sociaux.

L'armée malienne a abandonné certaines de ses positions dans la région de Gao, dans le nord du pays, ont fait savoir mardi à l'Agence France-Presse des sources locale. Gao est la deuxième région militaire du Mali après la ville-garnison de Kati, fief de la junte situé près de Bamako et qui a été le théâtre de violents combats, samedi et dimanche. « Les militaires ont abandonné leur position à Labbezanga situé près de la frontière du Niger. Ils se sont repliés vers Ansogo », a déclaré à l'AFP un élu local sous couvert d'anonymat. **R. I.**

VISION 2030 DE L'ARABIE SAOUDITE

Ambitions révisées et ajustements stratégiques

CONFRONTÉ à des contraintes financières persistantes, le programme saoudien Vision 2030 entre dans une phase d'ajustement. Riyad réduit la voilure de ses méga-projets et privilégie désormais des investissements plus ciblés et rapidement rentables. Lancée en 2016 par Mohammed ben Salmane, la stratégie « Vision 2030 » visait à transformer l'Arabie saoudite en diversifiant son économie au-delà du pétrole. Ce programme reposait sur des projets d'envergure, comme la mégapole futuriste Neom, conçue pour incarner un modèle économique innovant et durable. Portée par une communication ambitieuse et un contexte favorable marqué par des prix élevés du pétrole, cette vision a suscité un intérêt international important au cours de ses premières années. Des réajustements structurels Cependant, la concrétisation de ces projets s'est heurtée à plusieurs contraintes.

La dépendance persistante aux hydrocarbures a fragilisé le financement des initiatives. Certains projets emblématiques ont été réduits ou reportés, à l'image de « The Line », dont l'ampleur a été revue à la baisse. Par ailleurs, les investissements étrangers, bien qu'en hausse initialement, restent en deçà des objectifs fixés pour 2030. Face à ces difficultés, les autorités saoudiennes ont progressivement ajusté leur approche. Le Fonds d'investissement public (PIF) privilégie désormais des projets plus rentables à court terme et oriente davantage ses investissements vers l'économie nationale.

Ce repositionnement s'accompagne d'une rationalisation des dépenses et d'une sélection plus rigoureuse des projets. En parallèle, le royaume développe de nouveaux axes de diversification, notamment dans les secteurs industriels, miniers et technologiques.L'intelligence artificielle est ainsi identifiée comme un levier stratégique, avec des investissements dans les infrastructures numériques et les capacités de calcul.

Le tourisme reste également un pilier, avec un accent accru sur le tourisme religieux et l'accueil de grands événements internationaux.

Ce recentrage traduit une évolution vers une stratégie plus pragmatique. Sans abandonner ses ambitions de transformation, l'Arabie saoudite adapte ses priorités aux réalités économiques et géopolitiques actuelles, dans un contexte régional marqué par des incertitudes accrues.

R. I.

EX-PREMIÈRE DAME DE CORÉE DU SUD

Kim Keon-hee condamnée à quatre ans de prison

LA PEINE de l'épouse de l'ancien président Yoon Suk Yeol, qui était jugée pour manipulation boursière et corruption, a été fortement alourdie en appel.

La justice sud-coréenne a condamné en appel, mardi 28 avril, l'ancienne première dame Kim Keon-hee à quatre ans de prison, contre vingt mois en première instance, pour manipulation boursière et corruption. « La cour lui inflige une amende de 50 millions de wons [29 000 euros] », a précisé la cour d'appel de Séou, dans une décision retransmise en direct à la télévision.

L'alourdissement de la peine tient notamment à ce que la cour d'appel de Séoul a infirmé l'acquittement prononcé en première instance sur le volet de la manipulation des cours.

L'épouse de l'ancien président Yoon Suk Yeol (2022-2025), lui-même condamné à cinq ans de prison dans le cadre d'un procès pour sa tentative d'imposer la loi martiale en décembre 2024, avait été mise en examen le 29 août 2025 dans la foulée des enquêtes lancées contre son mari.

Elle était accusée de manipulation du cours de l'action du concessionnaire Deutsch Motors entre 2010 et 2012, qui a généré 810 millions de wons (473 000 euros) de gains illicites. Les enquêteurs lui reprochaient aussi l'obtention à titre gracieux de sondages d'opinion trafiqués au profit de son mari. La dernière charge était celle de corruption : elle a reçu des cadeaux d'un montant de 80 millions de wons (46 700 euros), notamment de la secte Moon, en échange de faveurs.La cour d'appel a estimé mardi que l'ex-première dame de 53 ans « n'avait pas reconnu sa culpabilité et avait, au contraire, constamment recouru à des excuses ». « La confiance du public dans la transparence des affaires de l'Etat et le déroulé équitable de la politique nationale a été ébranlée » après qu'elle a accepté les pots-de-vin, a déclaré la cour.

R. I.

RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER À JIJEL

Plusieurs projets d'entretien lancés

PLUSIEURS projets portant sur des travaux d'entretien et de réhabilitation du réseau routier de la wilaya de Jijel viennent d'être lancés. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, les services de la wilaya.

La même source a précisé que dans le cadre de la poursuite des efforts déployés pour améliorer le réseau routier, des travaux de maintenance et de remise à niveau de plusieurs routes nationales (RN) et de chemins de wilaya (CW) ont été lancés sur le terrain.

Il s'agit, selon les services de la wilaya, de la réhabilitation de la RN 135- B dans son segment reliant la zone de Zouitna, dans la commune d'Ouled Askeur, à la commune de Bouraoui Belhadef, sur 7 km, et du traitement des effets des glissements de terrain ayant affecté cette même route dans sa section reliant les communes de Taher et de Chahna.

Il est également procédé, au titre de la même opération, à la mise en œuvre de béton bitumineux (enrobé) sur des segments du CW 40, entre Settara et Sidi-Maârouf, et du CW 135 entre les communes d'Emir-Abdelkader et de Taher, selon la même source.

Des travaux de mise en œuvre de béton bitumineux et de renforcement de la RN 43, dans la zone Est de la wilaya entre Taher et El Milia, sur une distance de 21 km, sont également en cours, l'objectif de tous ces travaux est d'améliorer la fluidité de la circulation automobile, ont conclu les services de la wilaya.

R. R.

UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBES

Une unité moderne pour former les spécialistes en chirurgie dentaire

LE DÉPARTEMENT de médecine dentaire de l'université « Djillali Liabès » de Sidi Bel-Abbes a organisé la première session de formation en implantologie et prothèse dentaire au sein de sa nouvelle unité spécialisée, dans une démarche visant à promouvoir la formation supérieure de post-graduation.

C'est ce qu'ont annoncé hier, des responsables de la faculté.

Menée en coordination avec le service de médecine dentaire du CHU « Abdelkader Hassani », cette action marque l'entrée en service d'une nouvelle structure dotée d'équipements médicaux de pointe. L'objectif est d'assurer une formation pratique de haut niveau aux médecins résidents engagés dans cette spécialité de précision.

Selon la même source, cet acquis médical et pédagogique, placé sous la supervision du doyen de la faculté de médecine, le Pr. Kandouzi Tayeb, s'intègre dans la vision stratégique de l'université. Celle-ci tend à améliorer la qualité de l'enseignement en médecine dentaire et à s'adapter aux progrès scientifiques et techniques actuels en conciliant les enseignements théoriques et la pratique intensive sur le terrain.

Cette étape représente une avancée qualitative pour le développement des services de santé et de formation au sein de l'institution. Elle devrait contribuer de manière significative à l'amélioration de la prise en charge des patients et au rehaussement des spécialités médicales selon les standards internationaux.

Enfin, cette initiative ouvre de nouvelles perspectives aux étudiants et médecins résidents pour l'acquisition d'expertises pratiques avancées, tout en stimulant la recherche scientifique appliquée en chirurgie dentaire, ce qui impactera positivement le secteur de la santé dans la région.

A noter que l'administration de l'université et de la faculté de médecine ont mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires pour garantir le succès de cette formation dans des conditions scientifiques optimales.

R. R.

IMPLANTS COCHLÉAIRES

Relance au service des enfants sourds à Oran

La programmation des opérations d'implants cochléaires a repris au Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran dans le but de renforcer la prise en charge médicale des patients souffrant de perte auditive, notamment les enfants. C'est ce que annoncé, hier, la cheffe du service ORL de cet établissement, Zoubida Serradji.



La professeure Seradji a précisé que 22 interventions chirurgicales délicates ont été programmées sur trois jours à partir de dimanche dernier, en coordination avec une élite de compétences médicales nationales, dont le chef du service ORL de l'hôpital de Beni Messous, le professeur Boudjenah Farid, ainsi que le chef du même service au CHU de Sidi Bel-Abbes, le professeur Tahraoui, ajoutant que cette initiative illustre l'esprit de coopération et d'échange d'expertises entre les établissements hospitaliers.

La même responsable a indiqué que le service ORL a donné le coup d'envoi de la reprise du programme d'implantation cochléaire en présence du directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Kassi Abdellah, du directeur général du CHU, M. Achouri Madjid, ainsi que des cadres de l'établissement.

Elle a également souligné que ces interventions concernent des jeunes et des enfants souffrant de surdité congénitale ou soudaine, due à un accident ou à des facteurs génétiques. Six jeunes âgés de 18 à 25 ans ont été programmés, tandis que les autres patients sont des enfants de moins de 16 ans.

La professeure Seradji a ajouté que les opérations d'implants cochléaires sont réussies dans la majorité des cas avec un taux proche de 100%, mais que le suivi orthophonique reste indispensable pour permettre l'acquisition du langage chez les personnes atteintes de surdité de naissance.

Selon la même source, des patients provenant de plusieurs wilayas, telles que Aïn Salah, Khenchela, Bir El Ater, Bordj Bou Arréridj et Oum El Bouaghi, bénéficient de ce programme, ce qui reflète la volonté des autorités sanitaires d'assurer un accès équitable aux soins spécialisés sur l'ensemble du territoire national.

Cette démarche vise à atténuer la souffrance des patients et à renforcer la prise en charge précoce des cas de surdité, considérée comme une priorité de santé publique en Algérie, a-t-elle indiqué.

R. R.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À DJANET

Sensibilisation contre la pollution causée par les véhicules

DANS le cadre des efforts de conscientisation des citoyens sur la préservation de l'environnement et de la santé publique, une campagne de sensibilisation et d'information sur la protection de l'environnement contre la pollution causée par les rejets de véhicules est organisée par les services de la sureté de wilaya de Djanet. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de ce corps sécuritaire.

L'initiative est menée en coordination avec la direction de l'Environnement de la wilaya et avec la participation des services de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile.

Elle se déroule sous forme de sorties de terrain ciblant différentes catégories de la population, notamment les usagers de la route et les propriétaires de véhicules, est-il précisé.

La campagne porte sur des actions de sensibilisation au centre-ville de Djanet et au niveau des points de contrôle, et permet de sensibiliser les conducteurs aux risques induits par les rejets des véhicules sur l'environnement et la santé publique.

Des explications sont ainsi prodiguées sur les répercussions engendrées, tels que l'augmentation des émissions de gaz nocifs résultant d'une surconsommation de carburant, ainsi que la pollution de l'air avec la hausse des taux de dioxyde de carbone et d'oxydes d'azote et leurs effets sur le réchauffement climatique.

Les risques liés aux fuites d'huiles et de carburant qui contaminent les sols et les nappes phréatiques, ainsi que les rejets de déchets tels que le plastique et les pneus, qui défigurent l'environnement et menacent la faune, sont également évoqués.

Pour ce qui est de l'impact sur la santé publique, la campagne de sensibilisation met en avant les risques de maladies respiratoires, d'allergies et de maladies cardiaques causés par la pollution, en plus des effets psychologiques liés au bruit et aux encombrements.

R. R.

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Trois conventions pour renforcer la protection des créateurs

À l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, célébrée le 26 avril, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, ce lundi, à Alger la signature de trois conventions entre l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) et plusieurs partenaires institutionnels. La cérémonie s'est déroulée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria.

La démarche s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer la protection des droits d'auteur et à adapter les mécanismes de régulation aux mutations du numérique. Elle vise aussi à consolider la coopération entre acteurs culturels, éducatifs et technologiques, tout en affirmant le rôle de la propriété intellectuelle comme levier structurant du développement créatif et économique national.

A cette occasion, Mme Bendouda a réaffirmé l'engagement constant de son département à poursuivre la sensibilisation sur l'importance de la propriété intellectuelle en tant que «levier fondamental de tout système créatif équilibré».

Elle a ajouté que la protection de la création «est plus qu'une obligation juridique, mais un choix civilisationnel», rappelant que la préservation des droits des créateurs «demeure une responsabilité collective nécessitant la mobilisation des institutions, des médias et de la société civile».

De son côté, le directeur général de l'ONDA, Samir Thaalbi, a mis en avant l'importance de protéger la créativité humaine comme «levier de développement durable», soulignant que l'innovation numérique «joue un rôle clé dans le développement des sociétés».



La signature des trois conventions s'est déroulée bilatéralement entre l›Onda et l'institution des Archives nationales, représentée par son directeur général, M. Mohamed Bounâama, l'école nationale supérieure du journalisme et des sciences de l'information, représentée par M. Khaled Lalaoui, ainsi qu'un représentant de la plateforme «Dropzik» de distribution de la musique numérique.

Dans le même élan de célébration de cette journée, Mme Bendouda a procédé au lancement du Label «Copyright friendly», une distinction institutionnelle qualitative qui récompense annuellement les entreprises respectueuses de l›«authenticité créative» et des droits d'auteurs et droits voisins.

A. B. / Agence

COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

Bendouda reçoit la présidente de l'Institut du Monde arabe

LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a reçu, lundi au siège de son département à Alger, la présidente de l'Institut du monde arabe (IMA), Mme Anne-Claire Legendre, en visite en Algérie à l'invitation de la ministre pour prendre part aux travaux de la première édition des «Rencontres afro-méditerranéennes de la pensée», organisées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué «les axes de débat prévus dans le cadre de cette manifestation intellectuelle, et échangé les vues sur le rôle de ces rencontres dans le renforcement du dialogue culturel entre les espaces africain et méditerranéen», ainsi que «les perspectives de coordination entre le ministère et l'Institut dans les domaines de l'échange des connaissances et de la coopération artistique, et ce au service des objectifs communs».

La présidente de l'IMA qui exprimé sa gratitude pour cette invitation, a mis l'accent sur «l'importance de l'initiative algérienne dans la création d'espaces de débat intellectuel de haut niveau», exprimant «l'intérêt de l'Institut à suivre les conclusions de ces rencontres et à contribuer à leur mise en œuvre». Les activités de la première édition des «Rencontres afro-méditerranéennes de la pensée», débuteront mardi au «Mausolée royal de Maurétanie» à Tipaza, tandis que les travaux se tiendront les 29 et 30 avril au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger.



R. C.

MUSÉE CIRTA

Formation autour des techniques de conservation du patrimoine

DANS le cadre des activités du mois du patrimoine, le Musée public national Cirta de Constantine a lancé une session de formation spécialisée dédiée à la conservation des objets archéologiques, au profit des cadres des musées nationaux.

Placée sous le slogan «Notre patrimoine, notre civilisation », cette initiative s'inscrit dans une dynamique nationale marquée par une mobilisation accrue des institutions culturelles autour de la préservation du patrimoine matériel et immatériel. À l'échelle du pays, des centaines d'activités sont programmées durant cette période via des expositions, conférences et ateliers spécialisés.

Intitulée « Méthodes et techniques de conservation et de restauration», la formation constantinoise met l'accent sur les procédés scientifiques et les pratiques de restauration appliquées aux objets archéologiques. Elle est encadrée par des universitaires et des professionnels du secteur, dont le Dr Youcef Sayed Idris de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, ainsi que des spécialistes issus de plusieurs musées nationaux.

Le programme alterne entre apports théoriques et applications pratiques. Il vise à renforcer les compétences des participants dans la manipulation, l'entretien et la conservation des objets archéologiques, en s'appuyant sur des protocoles adaptés aux matériaux et à leur état de dégradation. Ce type de formation s'inscrit dans la continuité des actions engagées par les musées algériens, qui tendent à structurer davantage les métiers de la conservation et à professionnaliser les pratiques.

Amine B.



MOIS DU PATRIMOINE À MÉDÉA

L'art de la vannerie entre transmission et mémoire

LE MUSÉE public national des arts et traditions populaires de Médéa a abrité, hier, une manifestation organisée sous la houlette de la Direction de la culture et des arts, consacrée à la vannerie, dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine.

Placée sous le slogan « Un patrimoine tressé, une identité ancrée », cette manifestation s'inscrit dans une démarche de valorisation et de préservation du patrimoine artisanal national, ainsi que de renforcement de sa présence dans la mémoire collective.

Le programme proposé a inclus une exposition de travaux d'artisans et d'artisanes de la région, ainsi que la tenue d'une conférence sur la thématique « La vannerie en Algérie : histoire, collections muséales, conservation et restauration », animée par Mme Harichane Bouhamidi Noura, membre du personnel du Musée public national des arts et traditions populaires d'Alger.

L'exposition a permis au public de découvrir divers produits confectionnés par les artisans vanniers à partir de l'osier, de l'alfa et du doum, destinés aux usages domestiques et au confort intérieur, notamment des couffins, des chapeaux, des corbeilles et des nattes. Ces produits reflètent la richesse et la diversité de ce patrimoine, la variété de ses techniques de travail et son lien étroit avec l'environnement local. Des activités interactives ont également été organisées pour faire découvrir les secrets de cet artisanat, ainsi que les outils et matériaux utilisés.

Profitant de cet événement, le Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa a présenté sa dernière publication consacrée à l'art de la vannerie, dans l'objectif de documenter ce patrimoine et de le mettre à la disposition des lecteurs dans un format adapté à sa diffusion et à son exploitation par les chercheurs et le public intéressé.

Dans le souci de contribuer à la préservation de la mémoire culturelle, le musée et la Direction de la culture et des arts ont mutualisé leurs moyens pour assurer le succès de cet événement, qui a offert aux artisans l'opportunité de faire connaître leur métier au public et aux chercheurs. Il s'agit également, souligne-t-on, de contribuer à restaurer le prestige des artisanats traditionnels en tant que vecteur de développement culturel. Ainsi, l'art de la vannerie, par ses dimensions symboliques et esthétiques, demeure un témoignage de la continuité et du renouvellement du patrimoine algérien à travers les générations.

Nabil B.

LA CAF SECOUÉE PAR UNE NOUVELLE AFFAIRE

27 000$ virés directement sur le compte d'un président de fédération



DÉJÀ FRAGILISÉE dans les dossiers post-CAN 2025, la Confédération africaine de football (CAF) est épinglée pour des versements réalisés au bénéfice d'un président de fédération. Ultra-décriée depuis la finale de la CAN 2025 ou encore sous le coup d'une enquête internationale pour corruption à la demande du Sénégal, la CAF voit un autre dossier lui exploser à la figure.

Comme révélé par Sport News Africa, l'instance aurait viré une somme de 27 000 dollars environ (23 033,72 euros) directement sur le compte du président de la Fédération congolaise de football (Fecofoot), Jean-Guy Blaise Mayolas.

Les faits remontent avant l'inculpation du dirigeant pour blanchiment et détournements de fonds au Congo, conduisant à sa condamnation par contumace à la prison à perpétuité en mars dernier. Sevré par la FIFA à la suite d'un rapport accablant de la commission des finances, Mayolas s'était tourné vers la CAF pour solliciter des financements destinés aux salariés de la Fecofoot.

Il changera les coordonnées du compte bancaire de la fédération par les siens avant de toucher 1 985$ au premier virement puis 24 985$ au deuxième. Toujours selon Sport News Africa, aucun justificatif ne sera présenté à la CAF. Ce qui pose de graves questions d'éthique sur la confédération dirigée par Patrice Motsepe. Actuellement en fuite, Mayolas est visé par un mandat d'arrêt international.

En outre, il est dans le collimateur de la commission d'éthique de la FIFA tout comme le secrétaire général Badji Mombo Wantete et le trésorier Raoul Kanda.

DOUBLE FRACTURE POUR LUCA ZIDANE, SA COUPE DU MONDE 2026 COMPROMISE...

Qui seront les 3 gardiens pour la Coupe du monde 2026 ?

Le rêve mondial de Luca Zidane s'éloigne brutalement. À moins d'un mois et demi du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, le gardien de Granada CF fait face à une blessure lourde de conséquences, qui compromet presque définitivement ses ambitions avec la sélection algérienne.



Sorti en fin de match face à Almeria après un choc violent sur corner, le portier a immédiatement suscité l'inquiétude. Évacué vers l'hôpital, il présentait des signes évidents de commotion cérébrale, accompagné de saignements et de vertiges. Les examens médicaux approfondis réalisés dans la foulée ont confirmé la gravité de la situation : une fracture de la mâchoire et du menton, en plus du traumatisme crânien.

Dans un communiqué officiel, le club andalou a précisé que le joueur devait désormais choisir, en concertation avec le staff médical, la stratégie de traitement la plus adaptée. Deux options sont envisagées : un protocole conservateur ou une intervention chirurgicale. Mais dans les deux cas, les délais de récupération apparaissent incompatibles avec une participation au Mondial.

En effet, une telle blessure nécessite généralement jusqu'à deux mois de consolidation osseuse. Un calendrier qui dépasse largement le temps restant avant l'entrée en lice de l'Algérie sur la scène mondiale. Sauf retournement de situation improbable, Luca Zidane devrait donc renoncer à cette échéance majeure. Ce coup dur dépasse le cas individuel. Il fragilise toute la hiérarchie des gardiens des Verts, déjà affaiblie par les blessures des autres portiers de la sélection Anthony Mandrea et Melvil Mastil. À quelques semaines d'un rendez-vous historique, l'incertitude grandit autour d'un poste clé. Mais pour Luca Zidane, l'heure est désormais à la décision… et à l'acceptation d'un rêve qui, cette fois, semble lui échapper...

À 45 jours du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, l'Algérie fait face à un sacré défi : le poste de gardien. La blessure de Luca Zidane redistribue complètement les cartes… et relance plusieurs candidatures inattendues. Le scénario redouté s'est confirmé pour Luca Zidane. Sorti après une commotion cérébrale dimanche face à Almeria, l'international algérien souffre d'une fracture du menton et de la mâchoire, consécutive à un choc violent sur corner. Le gardien de Grenade fait désormais face à un choix déterminant : opter pour un traitement conservateur avec un espoir de disputer la Coupe du monde, ou subir une opération qui annulerait quasiment sa participation .Avec un délai de consolidation estimé entre six et huit semaines, sa présence pour le premier match de poules face à l'Argentine le 17 juin apparaît, quoi qu'il en soit, très incertaine. Ce coup dur fait suite aux tuiles ayant frappé ses doublures : Anthony Mandréa (Caen), officiellement forfait, et Melvin Mastil (Stade Nyonnais), très incertain après avoir été opéré d'une hernie inguinale. Quelles sont les alternatives possibles pour le sélectionneur Vladimir Petkovic au poste de gardien de but ?

BENBOT, LE RETOUR ÉVIDENT ?

Cette succession de coups durs pourrait offrir un boulevard inespéré à Oussama Benbot. Le gardien de l'USM Alger, qui avait pris sa retraite internationale après la CAN 2025 suite à sa frustration de ne pas jouer, a récemment ouvert la porte à un retour, sentant peut-être le vent tourner. Très en forme en club et qualifié pour la finale de la Coupe de la CAF et de la Coupe d'Algérie, le gardien de 31 ans apparaît comme le candidat naturel pour occuper le rôle de titulaire en cas de forfait de Zidane.

Mais il faudra sans doute qu'il ait une explication préalable avec Vladimir Petkovic. La Gazette du Fennec ajoute que la Fédération algérienne (FAF) exigera aussi une communication formelle de sa part attestant qu'il se remet à disposition de la sélection.

Pour compléter le trio, plusieurs profils restent en lice. Alexis Guendouz conserve le crédit de l'expérience. Mais sa perte de statut en club avec le MC Alger fait tache… Longtemps numéro un sous Petkovic, il reste un gardien que le sélectionneur connaît bien, mais qui n'a jamais totalement fait l'unanimité auprès des supporters.

Clash en coulisses entre Beye et Abdelli !

DANS la continuité du nul frustrant concédé par l'Olympique de Marseille face à l'OGC Nice (1-1), de nouvelles révélations viennent éclairer les coulisses d'une soirée particulièrement tendue. Selon Foot Mercato, l'ambiance était électrique dans le vestiaire marseillais après la rencontre.

Déjà agacé en conférence de presse, Habib Beye a vu la frustration se prolonger en interne. Si ses déclarations publiques visaient globalement les entrants — « On peut toujours revendiquer, mais quand vous rentrez dans un match comme celui-ci, il faut le faire au niveau (…) sur l'importance du match. Et ça n'a pas été notre cas sur la fin » — le ton serait monté une fois les portes du vestiaire fermées. Toujours selon la même source, plusieurs joueurs ont laissé éclater leur mécontentement après ce résultat jugé insuffisant dans la course à la Ligue des champions. Un climat de tension qui contraste avec les critiques récentes de Medhi Benatia, lequel regrettait un manque de révolte. Cette fois, la réaction a bien eu lieu… mais dans un contexte explosif. Le point culminant de cette soirée concerne Himad Abdelli. Déjà pointé du doigt pour son implication sur l'action menant au penalty niçois, le milieu algérien aurait eu une altercation directe avec son entraîneur. Devant le groupe, Habib Beye aurait insisté sur la responsabilité des remplaçants, provoquant une réponse immédiate du joueur :

« Tu me parles pas comme ça, t'es pas mon père, il n'y a pas que moi qui suis entré ». Une scène qui a nécessité l'intervention d'autres joueurs pour calmer la situation et éviter une escalade. Un épisode qui illustre parfaitement le climat tendu qui règne actuellement à Marseille, où la pression des résultats commence à peser lourd. À quelques journées de la fin, l'OM joue gros, et ces tensions internes pourraient peser dans le sprint final.



JOUEURS AFRICAINS LES PLUS TITRÉ

A hauteur de Drogba et (provisoirement) devant Hakimi

Dix-Sept, c'est le nombre de trophées clubs et sélection confondues que Riyad Mahrez a pu soulever depuis le début de sa carrière. Ce samedi, il a ajouté un nouveau trophée à sa galerie avec le sacre en Ligue des Champions AFC avec Al Ahli Saudi FC. Le deuxième à la file. Le palmarès est long comme un bras pour un footballeur d'exception qui aura, quoi qu'il arrive, marqué l'histoire.



En décrochant la Ligue des Champions AFC samedi avec Al Ahli Saudi FC face à Machida Selvia (Japon), Riyad Mahrez a conforté son statut de joueur algérien le plus titré au haut niveau. La deuxième consécration asiatique de suite Confirme son statut de légende. Elle lui permet aussi de se rapprocher de Samuel Eto'o et Yaya Touré références en la matière en Afrique. Il avait déjà laissé son empreinte avant ce sacre mais Mahrez continue de graver son nom en lettresd'or dans le football circus. D'ailleurs, il peut se targuer d'avoir une place parmi les légendes africaines aux CV de prestige et qui ont une certaine renommée parmi la crème de la balle ronde.

On peut citer les Samuel Eto'o (Cameroun) et Yaya Touré (Côte d'Ivoire) qui ont une ligne en plus seulement sur leurs Pedigrees par rapport au capitaine de l'équipe nationale. A propos du ranking, on notera que Mahrez revient à auteur d'un autre grand nom : Didier Drogba (Côte d'Ivoire) ainsi que le non-moins légendaire Seydou Keïta (Mali) qui a joué avec le grand FC Barcelone de Pep Guardiola. Derrière lui,riyad laisse Achraf Hakimi (Maroc) avec ses 16 titres et qui est susceptible de soigner sa quête avec le Paris Saint-Germain. En jouant pour les Parisiens, le Marocain, élu Meilleur joueur africain 2025, a de fortes chances de supplanter tout le monde si jamais le club français, qui se dirige vers le titre de champion de France, maintient sa cadence de consécrations.

Samedi, lors de la célébration du sacre en Ligue des Champions AFC Elite avec Al Ahli Saudi FC, Riyad Mahrez a été approché par un journaliste algérien sur la pelouse du stade Al Inma de Djeddah. Ainsi, dans son message adressé à ses compatriotes, le capitaine de l'Algérie semblait déterminé à réaliser une bonne Coupe du Monde 2026 avec les Verts.

Mahrez sanctionné après le sacre en Ligue des champions de l'AFC

Toutefois, ce sacre continental en Ligue des champions de l'AFC a été suivi d'une sanction visant le club ainsi que certains de ses joueurs. En effet, la commission de discipline de la Confédération asiatique de football a prononcé plusieurs amendes à la suite de la demi-finale disputée face aux Japonais de Vissel Kobe. Selon des informations rapportées par le journaliste Issa Saïd, le club saoudien devra s'acquitter d'une amende de 13 000 dollars. Cette sanction est liée au comportement de certains supporters, notamment des jets de papiers dans les tribunes, mais également à certaines attitudes observées chez les joueurs durant la rencontre. Également, trois joueurs ont été sanctionnés à titre individuel. Riyad Mahrez, Ivan Toney et Merih Demiral ont chacun écopé d'une amende de 10 000 dollars pour ne pas s'être présentés en zone mixte à l'issue du match.

« In cha Allah beaucoup d'émotions à la Coupe du Monde »

C'est pourquoi le Mondial 2026 sera l'ultime occasion pour le capitaine de l'EN pour mettre tout le monde d'accord prouver qu'il peut être le leader qu'il est censé incarner. A l'approche du rendez-vous planétaire, le deuxième joueur le plus capé de l'histoire des Guerriers du Désert s'est adressé aux Dz. « Restez derrière nous. Wellah c'est le meilleur peuple. On vous kiffe. Et in cha Allah beaucoup d'émotions à la Coupe du Monde », a-t-il demandé et promis. Pour lui, la CDM sera une escale majeure alors qu'il est au crépuscule de sa carrière. D'ailleurs, avant de disputer la finale de C1 asiatique, il a eu une question concernant sa retraite. « J'ai encore des objectifs en cours cette saison avec le club et la sélection, et nous sommes en finale de la Ligue des champions. Laissez-moi jouer la finale demain, puis nous en reparlerons », a-t-il déclaré. Présent lors de l'épopée brésilienne en 2014 sous les ordres de Vahid Halilhodzic, l'homme aux 113 capes internationales, n'était pas encore le joueur majeur qu'il est devenu. Pour cette édition, Mahrez a un statut de cadre à assumer. Cela commencera par une première mission : aider les siens à sortir indemne du groupe "J" qui compte l'Argentine, l'Autriche et la Jordanie.

On en sait plus sur l'état de Amine Gouiri



L'OLYMPIQUE de Marseille reçoit l'OGC Nice ce dimanche soir dans le cadre de la 31e journée de Ligue 1. L'objectif pour le club phocéen est clair : renouer avec la victoire afin de remonter au classement et se positionner dans une place qualificative pour la Ligue des Champions la saison prochaine. Une mission qui s'annonce toutefois délicate, d'autant que l'OM devra composer sans l'un de ses principaux atouts offensifs, Amine Gouiri. Comme rapporté récemment, l'attaquant algérien s'est blessé lors de la dernière rencontre face à Lorient. Touché musculairement, il avait été contraint de céder sa place à l'heure de jeu. Déjà annoncé forfait pour la réception de Nice, le club marseillais a apporté davantage de précisions sur l'état de santé de son joueur. Dans un communiqué, l'OM a indiqué que l'attaquant formé à l'Olympique Lyonnais « a débuté sa rééducation suite à une blessure des ischio-jambiers droits ». Le retour d'Amine Gouiri dépendra désormais de l'évolution de sa récupération. L'attaquant se rapproche toutefois progressivement d'un retour à la compétition. Après ce rendez-vous important face aux Aiglons, l'Olympique de Marseille se déplacera à Nantes une semaine plus tard. Les prochains jours devraient permettre d'en savoir davantage sur la disponibilité de l'international algérien pour cette rencontre.

Chaïbi, un futur en Premier League ?



LE FUTUR de Farès Chaïbi pourrait s'écrire loin de l'Allemagne. Selon des révélations du quotidien allemand Bild, le milieu offensif international algérien suscite un intérêt concret de la part de Brighton et Brentford, deux clubs de Premier League engagés dans des discussions avancées pour s'attacher ses services lors du prochain mercato.

Les négociations entre les différentes parties se dérouleraient dans un climat jugé positif, renforçant la probabilité d'un départ imminent vers l'Angleterre. L'évolution du dossier laisse entrevoir une possible accélération dans les prochaines semaines, alors que le joueur continue d'attirer les regards en Europe.

Du côté de l'Eintracht Frankfurt, la direction ne s'opposerait pas à un transfert, surtout face à des offres jugées particulièrement attractives.

Le club allemand est conscient de la forte progression de la valeur marchande de Chaïbi, auteur de performances convaincantes depuis son arrivée, ce qui ouvre la porte à une opération financière majeure.

Les estimations évoquent un montant compris entre 35 et 40 millions d'euros pour finaliser l'opération. Une somme qui placerait le joueur parmi les transferts algériens les plus coûteux de ces dernières années, confirmant ainsi son statut grandissant sur la scène européenne et l'intérêt croissant des clubs de Premier League pour les talents nord-africains.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA DE TICHY
COMMUNE DE TICHY

N.I.F: *4210020000608301010*

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 03/2026.

Conformément aux dispositions des articles 25, 36, 37, 38 et 39 de la loi n°23/12 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles relatives aux marché publics et aux articles 59,39,40,42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de TICHY, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant:

PROJET :

Aménagement et revêtement divers chemins et pistes de la commune.

Lot 01 : Aménagement et revêtement chemin Harma,Tizi sane,Thargua sur 850 ml, commune de Tichy.

Lot 02 : Aménagement et revêtement de la route Tizi Sane,Ait Dris sur 1100 ml, commune de Tichy.
Lot 03 : Aménagement et revêtement chemin Ait Dris vers Boussoumer sur 1000 ml, commune de Tichy.
Lot 04 : Aménagement divers pistes au village Tahelkets sur 200 ml.
Lot 05 : Réalisation et aménagement piste a Toussel sur 150 ml.
Lot 06 : Aménagement divers pistes sur 80 ml et mur de soutènement au village Tagouba sur 300 ml.
Lot 07: Aménagement divers pistes au village El Mizeb sur 200 ml.
Lot 08 : Aménagement divers pistes au village Mehoui sur 200 ml.
Lot 09 : Aménagement divers pistes au village Ighil Isly sur 200 ml.

L' avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse à toutes **les *entreprises ou groupement d'entreprises titulaires:***

Pour les lots n°01,02 et n°03 : Entreprises titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité dans en **TRAVAUX PUBLICS comme activité principale, catégorie II et plus**.

Pour les lots n°04, 05, 06, 07,08 et lot 09 : Entreprises titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité en **TRAVAUX BATIMENT ou TRAVAUX PUBLICS comme activité principale ou secondaire, catégorie I et plus**.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier de l'appel d'offre auprès du service technique de la commune « bureau des marchés » contre le paiement de la somme de **Six Mille (6 000,00) Dinars** auprès de la trésorerie communal de TICHY, représentant les frais de reproduction non remboursable.

Les offres doivent parvenir sous pli principal scellé et portant la mention : **Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/2026 portant « l'intitulé du projet » à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**, adressée à monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tichy.

L'enveloppe principale anonyme abritera trois autres enveloppes scellées.

-La première enveloppe contenant l'ensemble des pièces du dossier relatif à l'offre technique et ne comportant aucune inscription autre que « **offre technique, l'intitulé du projet et la dénomination de l'entreprise.**

-La deuxième enveloppe contenant l'ensemble des pièces du dossier relatif à l'offre financière et ne comportant aucune inscription autre que « **offre financière, l'intitulé du projet et la dénomination de l'entreprise.**

-La troisième enveloppe contenant le dossier de candidature et ne comportant aucune inscription autre que « **Dossier de candidature, l'intitulé du projet et la dénomination de l'entreprise.**

Le dossier de candidature, les offres technique et financière contiendront les documents suivant exigés par l'instruction aux soumissionnaires

A-DOSSIER DE CANDIDATURE:
- La déclaration de candidature remplie, signée, datée et cachetée.
- La déclaration de probité remplie, signée, datée et cachetée.
- Les statuts pour les sociétés.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- Certificat qualification et classification professionnelle.
- Capacités Techniques : Moyens humains : justifiant son effectif par une liste visée par l'entreprise justifiés par un diplôme dans la spécialité.
- Moyens matériel : justifiés par les cartes grises et attestations d'assurance pour le matériel roulant et les PV d'huissier de justice ou notarial pour le matériel non roulant).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Registre de commerce.
- Reçu de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC pour les (SARL- SPA, SNC, EURL ...) de l'année considérée.
- Numéro d'identification statistique « NIS »
- Copie du casier judiciaire N°03 de moins de 03 mois.
- Extrait de rôles apuré.
- Numéro d'identification fiscal « NIF »
- Mises à jour CASNOS- CNAS.CACOBATH
- Planning des travaux avec délais de réalisation

B-OFFRE TECHNIQUE:
- La déclaration à souscrire remplie, signée datée et cachetée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel suscité à savoir :
 - Le délai des travaux justifié par un planning.
 - Le cahier des charges portant à la derrière page, la mention manuscrite (lu et accepté)

C-OFFRE FINANCIERE:
- Lettre de soumission remplie, signée, datée et cachetée.
- Bordereau des prix unitaire remplie, signé, daté et cacheté.
- Devis quantitatif et estimatif rempli, signé, daté et cacheté.

Les offres doivent être déposés avec courrier porté et déposé dans une enveloppe scellée et anonyme , le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention dossier candidature , offre technique ou offre financière selon le cas , ces enveloppes sont misent dans une autre enveloppe cachetée et anonyme , comportant la mention « **à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » . Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 03/2026 et l'intitulé du projet.**

La date limite de dépôt des offres est fixée **à Dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ainsi que le BOMOP a 13 heures 00 minutes.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se fera le même jour de dépôt des offres en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister au niveau du siège de la commune de Tichy **à 13 heures 30 minutes.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours plus la durée de préparation des offres.

Toutes offre parvenue en retard ou non conforme à la réglementation, ne sera pas prise en considération.

Le Jeune Indépendant **du 29/04/2026 / ANEP 2616015136**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.
N° Identification fiscale : 000016001405697
PROGRAMME DES 185.000/200.000 LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°59/DRAO/AADL/2026

En application des articles 36, 38 et 39 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles,40, 43 et 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT-DIRECTION REGIONALE D'ALGER **OUEST« DRAO – AADL »** lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **LA RÉALISATION DE 1400 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SIS A LA COMMUNE D'EL AFFROUN, WILAYA DE BLIDA « Tranche 185 000 Logements, Zone 01 »,** Conformément aux articles 34,38,43,60 et 63 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.
L'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'éligibilités suivantes :
En application du décret exécutif N° 93-289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N° 05-114 du 07/04/2005.
En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, de travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.
Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, agissant seule ou en **groupement** momentané d'entreprises **solidaires**, satisfaisant les conditions ci-dessous ; peuvent soumissionner :

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

I) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

a) -Capacités professionnelles :
- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie V (Cinq) **ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en** Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.

b) Capacités financières

Ayant un chiffre d'affaires Cumulé des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024 ou éventuellement 2025) égale ou supérieur à 600 000 **000,00 DA justifiés par les bilans fiscaux et ses annexes indiquant les différents résultats financiers, visés par les services des impôts.**

c)Capacités techniques : ayant les moyens humains et matériels suivant :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :
- Un (01), Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à Trois 03 ans.
- Un (01) Technicien supérieur ou plus en bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à Deux 02 ans.
- Un (01) Technicien supérieur ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique, ayant une expérience supérieure ou égale à Deux (02) ans,

justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : affiliation CNAS CASNOS (en cours de validité), diplômes, et le cas échéant fiches carrières.

2/-Moyens matériels :
Le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

- Un (01) **camion de 15 t ou plus**
- Une (01) centrale à béton de 60 m3/ ou (2*30 m3/h) ou plus.
- **Une (01) grue fixe**
- **Une (01) pelle mécanique**

NB : La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant), Procès-verbal récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références (daté de six mois au moins avant la date de dépôt des offres) appuyés d'un acte de vente notarié ou facture d'achat le cas échéant pour matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque.

3/-Références professionnelles : le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :
- **Un projet de réalisation de** 400 **logements** ou plus **en TCE en un seul tenant**
- **Ou Un cumul de projets de logements de** 450 **logements** ou plus **en TCE en prenant en considération les projets de** 50 **logts** ou plus.
- Ou Un (01) projet d'équipement en totalité (TCE) de catégorie D ou plus
- Ou Deux (02) projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie C ou plus

Justifier par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivré par des maître d'ouvrages publics, des projet réceptionnés les 10 dernières années (2016 à 2025).
Ces attestations doivent contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :
- **L'intitulé du projet**
- **Le montant du projet**
- **La catégorie du projet d'équipement**
- **Délai de réalisation**

Date du procès-verbal provisoire ou définitive.

II-CAS GROUPEMENT MONMENTANE D'ENTREPRISES SOLIDAIRES :
Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'entreprise, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, a l'exception du certificat du qualification et classification professionnel (Chaque membre doit présenter un certificat du qualification et classification professionnel en cours de validité)
Le groupement doit être impérativement solidaire.

Capacités professionnelles :

LE CHEF DE FILE DU GROUPEMENT : Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **V (Cinq) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire** en cours de validité.

LES MEMBRES DU GROUPEMENT : doivent être qualifies en bâtiment comme activité principale et classe a la catégorie III (Trois) ou plus et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire **en cours de validité.**

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne peut être complété.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.

Le dossier de l'appel d'offres sera retiré auprès de l'A.A. D.L
Agence Régionale d'Alger Ouest
Sise à Cité des 540 Logements BRAKNI – Bt « D » - Wilaya de Blida

Contre le paiement **de Vingt Mille (20 000.00 DA), au niveau de la régie de la direction régionale d'Alger Ouest**, non remboursable représentant les frais de la documentation contre la remise d'un reçu de paiement à joindre dans l'offre technique.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet sur présentation d'un extrait du registre de commerce ou une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle
Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à l'appel d'offres. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises solidaire, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet.

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales, relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n° 15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de l'appel d'offre mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires lui permettant de présenter des offres acceptables à savoir :
- **Dossier de candidature**
- **Offre Technique**
- **Offre Financière**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas ;Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – **appel d'offres N°**.....
L'offre doit parvenir au service contractant à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres.
Aucune modification, rature, surcharge ou suppression sur le présent cahier des charges n'est admise.
L'ensemble des pièces, devra être coté, paraphé, daté et signé par la personne physique ou morale habilitée à cet effet.
Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées.

L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :

Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Les statuts pour les sociétés
Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges à savoir :
a)- Capacités professionnelles :
Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité

Une copie du registre de commerce
b) -Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :
Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) (visé par les services des impôts).
Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).
c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :
Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS,
CASNOS, et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale/NIF).
Liste des moyens humains (affiliation CNAS et Diplômes, et le cas échéant fiches carrières),
La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant), Procès-verbal récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références (daté de six mois au moins avant la date de dépôt des offres) appuyés d'un acte de vente notarié ou facture d'achat le cas échéant pour matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque.
Références professionnelles accompagnés des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics.

NB : Toute pièce fournie par l'entreprise doit être valide à la date d'ouverture des plis.
B. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :
1/La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé y afférent à savoir :
Les moyens humains à mobiliser pour le projet
Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
Méthodologie d'exécution des travaux
Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
Le Délai d'exécution
3/-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4/-Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000 .00) DA/TTC
5/-Le planning de la réalisation des ouvrages.

C. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie logement
3/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie conciergerie
4/-le bordereau des prix unitaire partie commerce.
5/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie commerce.
6/- Tableau récapitulatif de la partie commerce.
7/-le bordereau des prix unitaire partie VRD.
8/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie VRD.
9/- Tableau récapitulatif de la partie VRD.
10/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

Il est accordé au soumissionnaires un délai de préparation des offres **de Quinze (15) jours,** il commence à courir à partir de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse écrite ou la presse électronique agrée ou le portail électronique des marchés publics.
.Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres au moins trois jours avant la date limite de dépôt des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.
Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le **Quinzième (15ème) jour au plus tard à 12h00**. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.
L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL
sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Treize (13h00) heurs.
L'offre demeure valide pendant une période de Quatre Vingt Dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 29/04/2026 / ANEP 2616015175**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINSTEREDE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LARECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ALGER 1
02, Rue DIDOUCHE Mourad – Alger -
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 411020000161212

RELANCEMENT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°12/UA1/2025

L'Université d'Alger,1 lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°12/UA1/2025 ayant pour objet : **Acquisition de matériel scientifique, pour les travaux pratiques de la faculté de médecine de l'université d'Alger 1.**

Le présent appel d'offre est adressé aux personnes physiques et/ou morales ayant la qualité de fabriquant ou importateur ou distributeur dans l'équipement ou le matériel scientifique ou dispositifs médicaux, justifié par un registre de commerce électronique en cours de validité remplissant les conditions suivantes :

- ayant exécuté au moins un projet similaire à la nature du matériel signifié à savoir : **Acquisition d'un matériel scientifique, pour des travaux pratiques,** sur la partie prescription technique du présent cahier des charges, daté dans les cinq dernières années à partir de l'année de lancement de l'appel d'offre et justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un opérateur public.
- Ayant réalisé au minimum un chiffre d'affaire moyen de 15 000 000,00 DA justifié par les bilans comptables des trois années 2022, 2023 et 2024 visés par les services des impôts et/ou C20.
- Ayant agrément délivré par le ministère de l'industrie pharmaceutique en cours de validité.
- ayant un certificat délivré par la chambre de commerce pour les fabricants.

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de : **Université d'Alger 1, Vice Rectorat chargé du développement de la prospective et de l'orientation sis au 02, rue DIDOUCHE Mourad. Alger « Bureau de secrétariat »**
Contre présentation d'un avis de virement de la somme de quatre mille cinq cent **(4500,00) Dinars Algériens** non remboursable, au compte CCP de l'agence comptable de l'université d'Alger1 N°330 462 clé 13.
L'offre doit être constituée de : Dossier de candidature, offre technique et offre financière tel qu'il est stipulé à l'article 10 du cahier des charges.
L'offre doit être présentée sous pli fermé dont l'enveloppe extérieur ne comporte aucune indication permettant d'identifier le soumissionnaire, à l'exception de l'adresse de l'université d'Alger 1 indiqué ci-dessus et les mentions suivantes :

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°12/UA1/2025

Acquisition de matériel scientifique, pour les travaux pratiques de la faculté de médecine de l'université d'Alger 1.

Les offres doivent être déposées à la même adresse.
- La durée de préparation des offres est de quinze (15) jours par référence à la première publication de l'avis d'appel d'offre, dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés public, **la presse agréée et également au niveau portail électronique.**

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offresà 12 H 00.
L'ouverture des plis candidatures, techniques et financiers correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, à 13 h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires intéressés sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis.
Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours **pendant la durée de validité des offres, les soumissionnaires resteraient avec possibilité d'être prolongé au-delà de la durée de validité légale après consentement de l'attributaire.**

Le Jeune Indépendant **du 29/04/2026 / ANEP 2616015161**

Agence Nationale De l'Amélioration
Et Du Développement Du Logement
Direction Régionale d'Alger Est
BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER

AADL وكالة عدل

الوكالة الوطنية لتحسين السكن وتطويره
المديرية الجهوية للجزائر العاصمة شرق
الصندوق البريدي 62 سعيد حمدين بئر مراد رايس
الجزائر

NIF : 000016001405697
Adresse : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS -ALGER
PROGRAMME : Programme Logements Promotionnels Aides

Réf :...../DRA-E/AADL/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Portant sur l'étude et suivi de la réalisation des 40 Logements Promotionnels Aides (LPA) + Promotionnels Libre avec locaux à usage Commercial et Professionnel y compris les Travaux de Viabilisation « Réseaux Tertiaires » au site LATRECHE, Commune de TIDJELABINE, Wilaya de BOUMERDES Programme Logements Promotionnels Aides-

Conformément aux dispositions de l'article 3.1.1.5.1 de la décision N° 42/DG/A.A.D.L/2017 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'A.A.D.L la Direction Régionale d'Alger Est de l' Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement **(AADL/DRAE),** porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) **N°178/DRAE/AADL/2025 paru dans les quotidiens nationaux «le jeune Indépendant et el djazair» 11/11/2025 et 02 presses électronique «TARIQNEWS et sabqpress» du 12/11/2025 et notamment les candidats présélectionnées par l'invitation paru par «el djazair» 07/01/2026 et «le jeune indépendant» 08/01/2026 et 02 presses électronique «TARIQNEWS» du 07/01/2026 et «sabqpress» du 08/01/2026** , que l'attribution provisoire du marché est octroyée selon les critères ci-dessous au soumissionnaire suivant :

BET retenu	N.I.F	Note Globale Sur /100 points
BET BATIR SEDAOUI	26916020811418841680	70.50

Montant De la Soumission En DA/TTC	Montant De la Soumission En DA/TTC Après correction	Montant En DA/TTC Validé par la COPEO	Délai De Réalisation	Critères d'Attribution
8 698 026.50	8 698 026.50	8 698 026.50	21 mois	La note la plus élevée

Les soumissionnaires souhaitant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs candidatures, sont invités à se rapprocher des services de l'AADL DRAE, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.
Les soumissionnaires contestants, le choix opéré par le service contractant peuvent introduire des recours auprès de la commission des marchés compétente, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 29/04/2026 / ANEP 2616015167**

AADL وكالة عدل

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
Cité 540 logements AADL BT « D » BrakniW.Blida.
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L
PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE AADL 03

Projet LA RÉALISATION DE 1700 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIARES » SIS A EL AFFROUN, COMMUNE D'EL AFFROUN, WILAYA DE BLIDA « Tranche 185 000 Logements, Zone 01 »

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de la loi N°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générale relatives au marchés publics et des articles N°65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marché publics et des délégations de service publics, la Direction Régionale d'Alger Ouest de l'Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (**AADL/DRAO**) porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayants participés a l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N°037**/DRAO/AADL/2026** paru dans les quotidiens nationaux **le jeune indépendant** en date du **01/04/2026** et **الجزائر** en date du **01/04/2026**, et les journaux électronique que l'attribution provisoire du marché relatif au projet suscité est octroyée au soumissionnaire suivant:

Attributaire provisoire du marché NIF	Montant de la Soumission en DA/TTC	Montant de l'offre après correction en DA/TTC	Délai de réalisation	Note de l'offre technique /100 points	Critère de choix
SPA ATLAS GENIE CIVIL COMPANY NIF: 000316002139115	8 770 204 621.41 DA/TTC	8 770 484 621.40 DA/TTC	24 MOIS	78.5/100	L'offre préqualifiées techniquement correspondant à l'offre unique

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques, de prestations et financière, sont appelés à se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Les soumissionnaires qui contestent l'attribution provisoire du marché sus cité, peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du Ministère de l'habitat de l'Urbanisme et de la Ville, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 29/04/2026 / ANEP 2616015181**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE SEBDOU
COMMUNE D'EL GOR

OBJET: MISE EN DEMEURE N°: 001

N° Identification Fiscal 0984.1310.51070.45

– Vu l'article N° 149 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. et l'article 90 de la loi n°23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
– Vu le marche n°03/2025, inscrit sous L'opération pour projet ***Achèvement du Travaux réalisation d'un Ecole Primaire à EL Gor*** entre EURL CFC OUEST représenté par le Gérant CHEDDAD Feth Allah , siège sociale Local N° 01 Section 03 Nedroma , Tlemcen et Commune d'El Gor
– Vu l'ordre de servisse du 23/10/2025.
– Vu le délai contractuel réalisation de (06) mois qui expire le 23/04/2026.
– - Vu le visite de Monsieur le Wali délégué le 20/04/2026
– En raison de Qualité des Travaux , Retard de la Réalisation du l'Opération et le Manque du moyen matériels, et la main d'œuvre
L'entreprise EURL CFC OUEST représenté par le Gérant CHEDDAD Feth Allah, siège sociale Local N° 01 Section 03 Nedroma , Tlemcen, est **mise en demeure N° 01** pour renforce le chantier aux moyen matériels, matériaux la main d'œuvre , accélérer la réalisation des travaux et amélioration des Qualité des Travaux et ce dans un délai Soixante Douze (72) heurs à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou au Bulletin officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).
Si des dispositions **n'étaient pas prises par l'entreprise durant ce délai, la résiliation aux tors exclusifs serait** prononcée à l'encontre de l'entreprise

Le Jeune Indépendant **du 29/04/2026 / ANEP 2631007546**

Pas de nouveautés graphiques chez AMD en 2026 : RDNA 5 n'arriverait qu'en 2027

AMD travaille à la refonte complète de son architecture graphique, mais le projet ne devrait pas aboutir en fin d'année prochaine comme certaines sources semblaient jusqu'à présent le croire.



Tout porte à croire que l'année 2026 devrait être très tranquille dans le monde de la carte graphique : de nouvelles variantes des générations existantes peut-être, mais pas de nouvelle architecture avant 2027, chez NVIDIA comme chez AMD.

Pas de prochaine génération avant mi-2027

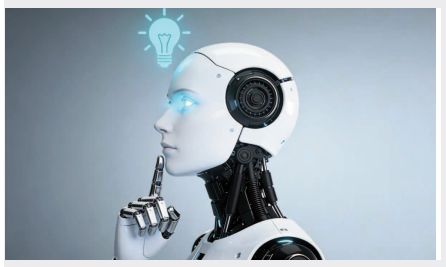
Dans l'absolu, ce n'est pas vraiment une surprise dans la mesure où le début de l'année 2025 aura été relativement chargé chez les deux principaux fournisseurs de processeurs graphiques.
Souvenez-vous, en janvier dernier, NVIDIA lançait la génération Blackwell avec la sortie de ses deux plus puissants modèles, les GeForce RTX 5080 et RTX 5090. Dans la foulée, AMD répliquait un mois plus tard avec le lancement de RDNA 4, une architecture que l'on retrouvait alors sur les Radeon RX 9070 et RX 9070 XT. Ensuite, chez les deux sociétés, il a surtout été question de décliner les deux architectures en modèles de plus en plus « accessibles ».
Certaines rumeurs avaient évoqué la possibilité d'une sortie relativement rapprochée pour la prochaine architecture GPU d'AMD. Celle que l'on appelle RDNA 5 pour faire simple était attendue par certains observateurs au cours du troisième ou quatrième trimestre 2026… mais il n'en sera donc rien comme nous le précisé le très bien informé Kepler sur la plateforme X.com : le message est on ne peut plus clair, « Mid 2027 ».

De nouvelles cartes RDNA 4 en 2026 ?

Rappelons que cette génération parfois baptisée RDNA 5 pourrait signer le retour d'AMD sur le haut de gamme du GPU alors qu'avec les Radeon RX 9070 XT, la firme de Lisa Su ne cherchait à concurrencer que jusqu'aux GeForce RTX 5070.
Ainsi, en août dernier, des sources avaient évoqué la possibilité d'un bus 512-bit pour la mémoire vidéo de RDNA 5 alors que les GPU les plus puissants pourraient compter un maximum de 96 cœurs.

Des informations qui sont à prendre avec d'autant plus de recul que nous ne mentionnons plus maintenant qu'une sortie mi-2027 pour celle qui marquera aussi un changement stratégique pour AMD : la firme a confirmé qu'après RDNA 4, elle repasserait à une architecture unifiée.
Plusieurs mois nous séparent donc encore de l'arrivée de cette UDNA (RDNA 5) et il nous reste donc à connaîte les plans d'AMD sur l'année 2026 : il est possible que nous ayons droit à une sorte de « refresh » des cartes RDNA 4 comme cela semble être prévu chez NVIDIA avec les modèles SUPER. Reste qu'AMD n'a rien annoncé en ce sens et que, même chez NVIDIA, tout porte à croire qu'il ne faut pas attendre les RTX série 50 SUPER avant le second semestre 2026.

En 2025, ils ont échoué, le navigateur IA parfait arrivera-t-il en 2026 ?



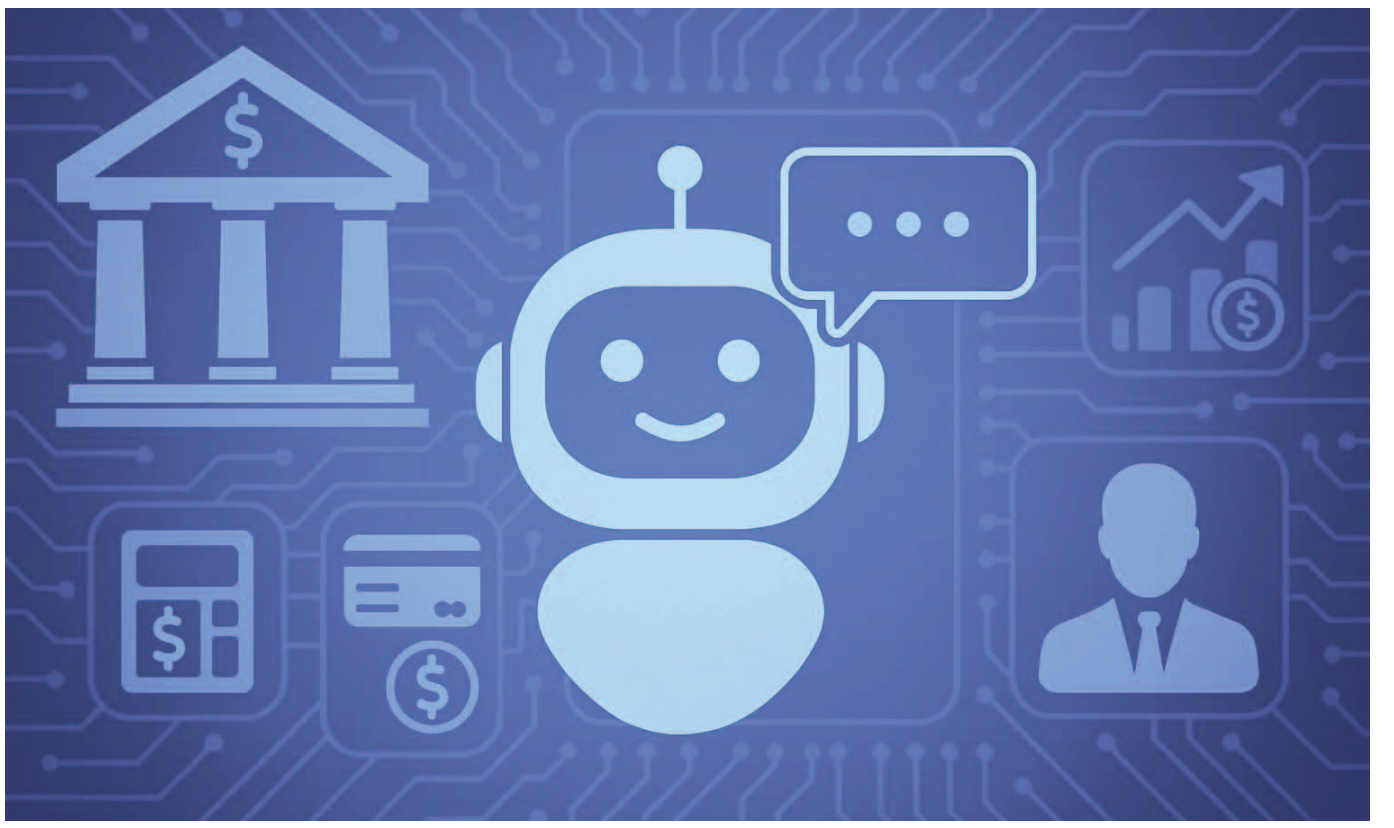
IL Y A QUELQUES mois, nous expliquions pourquoi les navigateurs IA étaient une fausse bonne idée. Quelques semaines plus tard, le paysage a bougé, mais pas toujours dans le bon sens : les agents se sont incrustés dans nos usages sans régler leurs problèmes de fond. Mais bien évidemment, l'idée n'est pas de fermer les yeux et de refuser toute forme d'évolution. Il s'agit plutôt de déterminer ce qu'il faudrait concrètement pour qu'un navigateur "agentique" puisse faire partie de notre quotidien. ChatGPT Atlas qui met 16 minutes à faire une réservation, Comet qui rame pour ajouter trois produits au panier, Opera Neon qui invente un mail et un numéro de téléphone quand il tente de réserver un restaurant… pour un outil censé simplifier la vie, le démarrage était calamiteux. Le problème de fond n'est pas tant les bugs que l'architecture elle-même. Tant que chaque action dépend d'un aller-retour vers un gros modèle dans le cloud, on traîne de la latence, des erreurs et une impression générale de lourdeur.
Pire encore, cette dépendance au cloud pose un problème pour la vie privée. Ce n'est pas un secret : ces navigateurs collectent tout. Requêtes, documents, historiques, temps passé, contenus derrière des paywalls. Toutes ces informations remontent vers les serveurs d'OpenAI ou Google. OpenAI pousse d'ailleurs à activer "memories" pour "enrichir les bases d'apprentissage".
Mais le pire, c'est que non seulement les traitements sont longs, non seulement les données sont siphonées, mais en plus, on doit payer un abonnement pour ça !
La solution est la même pour les deux problèmes : l'exécution locale. En septembre 2025, Genspark a lancé le premier navigateur IA capable de faire tourner 170 modèles IA différents directement sur votre machine , sans connexion internet. Remplir un formulaire, vérifier une date, résumer un paragraphe : tout s'exécute instantanément sur le processeur, sans latence réseau et sans jamais quitter l'ordinateur.
Les navigateurs Brave et Sigma permettent également de configurer un modèle en local avec chiffrement. Même chose pour le navigateur Phew AI Tab, qui chiffre toutes les données synchronisées en AES-256 et permet même de stocker l'historique sur sa propre infrastructure Supabase plutôt que chez l'éditeur.
Payer pour un logiciel qu'on utilise au quotidien, c'est logique. Mais en 2026, hors de question de perpétuer cette fuite de données. D'ailleurs, les GAFAM dans le collimateur de l'UE le savent bien. Si les versions IA de Chrome et Edge ne sont pas disponibles chez nous, c'est bien parce que, de base, elles ne respectent pas le RGPD.
Alors oui, c'est vrai, faire tourner plusieurs dizaines de modèles IA directement sur sa machine, c'est rapide, c'est magnifique pour la vie privée. Mais ça exige un PC puissant. Un vieux laptop avec 8 GB de RAM et un processeur daté ne suffiront pas et la crise actuelle touchant la mémoire vive n'arrange rien. Firefox en a fait les frais. En extrapolant un peu, on aurait presque l'impression qu'une IA performante et respectueuse de la vie privée est un privilège.
La bonne nouvelle ? Le marché des navigateurs IA devrait atteindre 76,8 milliards de dollars d'ici 2034. On espère que cet afflux de capital servira à accélérer la R&D sur l'exécution locale.

Un navigateur qui ne fait pas l'impasse sur la sécurité

Les navigateurs IA ne souffrent pas de "simples failles" qu'il est possible de corriger en deux mises à jour, mais de problèmes liés à leur architecture même. Avec des LLM qui prennent n'importe quel texte pour une instruction, les "prompt injections" deviennent possibles depuis une simple page web.
Selon NeuralTrust, le cabinet de sécurité spécialisé dans les agents IA, nous nous dirigeons vers une "crise d'autonomie" en 2026.
D'après leur dernier rapport, 72% des entreprises ont déployé ou sont en train de scaler les agents IA, mais seulement 29% ont mis en place des contrôles de sécurité spécifiques aux agents. Les attaques par "Indirect Prompt Injection" (où une instruction malveillante se cache dans une page web qu'un agent visite) seront la menace dominante de l'année.

Pourquoi les chatbots d'IA sont de mauvais profs et comment les vrais profs peuvent en profiter

Les réponses par cœur et le manque de stimulation intellectuelle du mode Etudier et apprendre de ChatGPT m'ont fait abandonner avant même d'avoir appris quoi que ce soit. Les développeurs d'IA - et les professeurs - peuvent faire mieux. Voici ma modeste proposition.



3 points pour comprendre les limites du mode Etudier et apprendre de ChatGPT

Le mode Etudier et apprendre de ChatGPT se distingue peu du mode normal de ChatGPT.

L'utilisateur du mode Etudier et apprendre doit travailler dur pour rendre la leçon intéressante et gratifiante.

Les développeurs et les professeurs devraient néanmoins utiliser l'IA pour stimuler la curiosité des élèves.

Près de trois ans après l'apparition de ChatGPT, l'utilisation de l'intelligence artificielle a envahi non seulement le travail et les loisirs quotidiens, mais aussi le domaine de l'éducation.

Le Pew Research Center rapporte qu'un quart des adultes américains consultent un robot pour apprendre quelque chose, contre 8 % en 2023. Il est intéressant de noter que le pourcentage est d'autant plus élevé que le niveau d'éducation est élevé. Cette hausse de l'utilisation a mis les enseignants et les professeurs dans l'embarras face à la propension des étudiants à utiliser des robots pour obtenir des réponses à des questions plutôt que de réfléchir à des problèmes de manière approfondie. Pew rapporte qu'un grand nombre d'enseignants craignent de ce fait une crise de l'éducation.

Que doivent donc faire les profs si de plus en plus de gens contournent l'éducation traditionnelle ?

Un peu plus nuancée, la revue scientifique Daedalus, dans son numéro sur les tendances en matière d'éducation, a conclu l'année dernière que "nous ne pouvons pas prédire comment l'éducation sera affectée à long terme par les grands modèles de langage (LLM). Mais ils ont la possibilité de promouvoir et de déformer les approches actuelles de l'enseignement et de l'apprentissage".

Que doivent donc faire les professeurs - et les développeurs d'IA - si de plus en plus de gens trouvent un moyen de contourner l'éducation traditionnelle ?

La réponse d'OpenAI à cette question est une nouvelle fonctionnalité introduite dans ChatGPT la semaine dernière, le mode Etudier et apprendre, que nous avons essayé. Comment j'ai utilisé le mode Etudier et apprendre pour apprendre une langue J'ai testé le mode Etudier et apprendre pour apprendre une nouvelle langue. J'ai choisi cette activité parce que j'ai déjà utilisé ChatGPT pendant un an pour essayer d'étudier des langues, ce qui m'a donné une base de comparaison. D'après mon expérience, le mode Etudier et apprendre n'ajoute que très peu de valeur à mes efforts d'apprentissage d'une langue. Les différences avec le ChatGPT classique sont mineures. Et j'ai dû faire beaucoup d'efforts pour orienter le mode Etudier et apprendre dans la bonne direction.

La leçon à tirer est claire. Comme pour tous les modèles linguistiques, vous n'en tirerez que ce que vous y mettrez. Il faut toujours créer de bons prompts, sinon on se retrouve avec quelque chose de très général et de peu intéressant, à mon avis. C'est vrai pour le mode Etudier et apprendre comme pour les autres fonctions basées sur des modèles linguistiques.

La comparaison entre le mode ChatGPT classique et ChatGPT Etudier et apprendre

En d'autres termes, la qualité de l'apprentissage résulte de l'effort de l'élève plutôt que de la performance de l'enseignant.

À titre de comparaison, j'ai demandé au mode Etudier et apprendre de m'aider à apprendre à lire et à écrire en japonais, une langue que je ne connais pas.

Mon prompt était le suivant : "J'aimerais apprendre à lire et à écrire en japonais, même si je suis un débutant absolu !"

Les résultats du mode Etudier et apprendre ont été presque identiques à ceux du ChatGPT ordinaire. Le mode Etudier et apprendre a commencé par poser quelques questions sur la façon dont je souhaitais procéder, alors que le ChatGPT ordinaire s'est contenté de répondre en proposant un plan de cours. Dans la capture d'écran ci-jointe, le Mode Étude est à gauche, et le ChatGPT ordinaire est à droite.

Je me rebiffe contre le prof ChatGPT

Ce n'est pas une mauvaise idée de me demander comment j'aimerais procéder. Mais en tant que débutant absolu, c'est plutôt inutile parce que je ne sais rien de ce que je vais apprendre. C'est en quelque sorte la raison d'être du rôle de l'enseignant. Dans les deux cas, ChatGPT a suggéré que nous commencions par apprendre les caractères de base de l'alphabet phonétique japonais, les hiragana. Nous avons procédé ligne par ligne, en essayant de répéter les hiragana que ChatGPT me donnait. À un moment donné, il m'est apparu clairement qu'apprendre les hiragana un par un n'allait pas fonctionner. Au bout d'une demi-heure, j'ai refusé les suggestions de ChatGPT de continuer sur la même voie et j'ai demandé au chatbot de me donner de nombreux exemples de mots réels utilisant les caractères que j'avais déjà appris. Cela a commencé à m'aider à consolider ma connaissance des caractères.

"Combien y a-t-il de hiragana au total ?"

Rien de tout cela n'a beaucoup stimulé ma curiosité avec ces exercices par cœur. Pour rendre les choses plus intéressantes, j'ai demandé au mode étude : "Combien y a-t-il de hiragana au total ?"

C'était un désir de comprendre la portée plus large du sujet. Et il l'a fait uniquement parce que je l'ai demandé. La réponse de ChatGPT a été une belle explication du nombre total de hiragana. Si je n'avais pas posé la question, je n'aurais pas eu droit à une diversion aussi intéressante.

C'est exactement le but recherché. Sans ma suggestion, le robot n'a pas eu d'idées géniales sur la façon d'avancer. Le mode Etudier et apprendre repose en grande partie sur la "méthode socratique" des questions et des réponses. Cependant, dans le domaine de l'IA, l'utilisateur a souvent des questions plus intéressantes que le robot.

Pourquoi les LLM ne sont pas des enseignants très imaginatifs

Cela ne devrait pas être surprenant. Le mode Etudier et apprendre de ChatGPT a été façonné pour se conformer aux approches les plus courantes. Tous les modèles de langage ont tendance à s'en tenir à ce qui est probable, ou hautement probable. Mais n'est pas stimulant pour un apprenant.

C'est l'une des raisons pour lesquelles ChatGPT et d'autres chatbot réussissent régulièrement les tests standardisés auxquels les étudiants échouent de plus en plus souvent. Le programme maîtrise la routine, et la régurgitation d'informations apprises par cœur. Il est clair pour moi que le robot n'a pas un niveau de compréhension plus élevé qui doit lui permettre d'enseigner à quelqu'un, à savoir ce que les éducateurs appellent un curriculum.

Le problème des questions et des réponses

Un programme d'études est une compréhension de haut niveau de la manière dont les étudiants apprennent et de la façon de parcourir le matériel (documents, exemples, etc.) d'une manière qui ne se limitera pas à une simple lecture.

Dans un bon programme d'éducation, après tout, on finit par avoir plus de questions que de réponses. Bien entendu, nous, les utilisateurs, ne sommes pas non plus des experts en matière de programmes d'études. C'est pourquoi nous proposons généralement les mêmes questions : "Expliquez-moi...", "Dites-moi pourquoi..." et "Aidez-moi à apprendre X".

Pourquoi a détermination à apprendre avec ChatGPT s'est affaiblie ?

En tant qu'utilisateurs, nous sommes bloqués lorsque nous ne savons pas quoi demander ensuite. Au cours de l'année écoulée, j'ai étudié par intermittence, mais je n'ai pas utilisé ChatGPT aussi régulièrement que je le devrais si je voulais vraiment apprendre une langue.Et au fur et à mesure que la nouveauté s'est estompée, ma détermination s'est affaiblie.

Changeons notre façon de voir les chatbots pour l'éducation

Il y a là un message clair pour OpenAI. Le mode Etudier et apprendre et le ChatGPT normal sont trop façonnés pour produire une sorte de terrain d'entente dans l'échange. Et cela nuit à la façon d'amener un étudiant à poser des questions qui ouvrent leur désir d'en savoir plus.

Il y a peu d'innovation, beaucoup de plans de cours par cœur.

Il y a aussi un message pour les enseignants et les professeurs stressés. Si les étudiants se tournent vers les robots pour obtenir des réponses, et c'est certainement le cas, la bonne approche est probablement de les aider à trouver des moyens de créer plus de questions à partir du chatbot plutôt que de jouer les flics et d'essayer de les empêcher d'utiliser des robots.

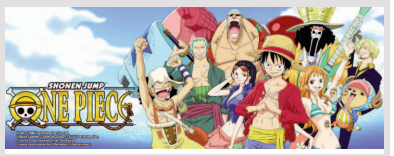
Pousser le chatbot a poser des questions

Pourquoi ne pas inverser les choses ? Pourquoi ne pas aider les étudiants à pousser le robot jusqu'à ce qu'un sujet entier devienne suffisamment complexe pour que le robot revienne avec de plus en plus de questions au lieu de se contenter de fournir des réponses comme s'il s'agissait d'une autorité ?

Il pourrait même s'agir d'une activité de groupe, dans laquelle l'enseignant laisserait les étudiants prendre les devants, afin de déterminer comment ils vont pousser le chatbot dans les zones d'incertitude.

L'éducation n'est menacée par l'IA que si l'enseignant est considéré comme l'autorité finale. Si, au contraire, l'éducation est considérée comme la découverte de tout ce qu'il y a à savoir, de toutes les questions ouvertes dans un domaine d'étude, alors il n'y a aucun danger à ce que les étudiants utilisent la technologie pour soulever de plus en plus de questions.

La fin de « ONE PIECE » a été révélée par son créateur à un enfant souffrant du cancer !



LA FONDATION Make-A-Wish a réalisé le rêve de Hinati Fujinami, un enfant japonais souffrant d'un cancer du poumon. Son rêve était de connaître comment son manga préféré « One Piece » se terminera. Le créateur de ce célèbre manga, Eiichiro Oda, a accepté l'invitation de la fondation pour révéler la fin de « One Piece » à l'enfant, il a demandé à parler à l'enfant seul afin que la fin du manga ne soit pas divulguée à la presse. A la fin de leur conversation l'enfant a juste dit « One Piece est vraiment beau », lui et Eiichiro Oda avaient tous les deux les larmes aux yeux.

Au 18ème siècle, une des attractions touristiques à Londres était un hôpital psychiatrique !



LE BETHLEM Royal Hospital est un hôpital psychiatrique fondé en 1247, c'est la première et la plus ancienne institution européenne à se spécialiser dans le traitement des maladies mentales, l'hôpital est encore en activité jusqu'à aujourd'hui.
Une partie de l'histoire de cette institution prodigieuse a été très étrange, en effet, dans les années 1700, l'hôpital a été considéré comme une attraction touristique.
Les touristes y allaient pour se divertir en regardant des fous.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Portugal : Attaqué par des orques, ce marin plonge dans la nuit noire pour ramener son radeau de survie

•Grosse frayeur• Un voilier transportant une famille avec des enfants a été percuté par un groupe d'orques avant de couler au large du Portugal

Imaginez-vous plonger en mer, à plusieurs dizaines de kilomètres de la terre ferme. Imaginez maintenant le faire en pleine nuit. Et enfin, imaginez-vous devoir le faire quelques minutes après que votre bateau a été attaqué par des orques.
Cette folie, le Français Adrien Deparis l'a faite. Pas par acte de bravoure mais pour sauver sa famille, dont le voilier était en train de couler. Ce marin originaire de Mayenne a livré à nos confrères de Ouest-France le récit de cette nuit du vendredi 10 au samedi 11 octobre, quand son voilier a été attaqué par un groupe d'orques au large du Portugal.
Engagé dans une traversée de l'océan Atlantique, l'ancien entrepreneur avait embarqué ses trois filles de 8, 10 et 12 ans et sa compagne à bord de son voilier Ti'faré. Alors que la petite troupe profite du coucher de soleil au large des côtes du Portugal, un premier choc est ressenti au niveau du safran. Une orque vient de percuter leur bateau. Puis d'autres cétacés encerclent le bateau et viennent régulièrement le percuter. Une voie d'eau est découverte. « J'ai compris que le bateau allait couler », a expliqué Adrien Deparis à nos confrères. Les vidéos qu'il a tournées montrent d'ailleurs les cétacés rôdant autour de la coque.
L'ensemble de l'équipage avait enfilé son gilet et le radeau de sauvetage est préparé.
Le problème, c'est que l'embarcation va se décrocher et dériver à environ 70 mètres du voilier. Le capitaine n'a pas d'autre choix que de se jeter à l'eau. D'après Ouest-France, les orques sont parties depuis une trentaine de minutes quand le marin plonge dans les eaux sombres, en pleine nuit.

Des « interactions » toujours inexpliquées

Il ramène finalement l'embarcation de survie et embarque sa famille à bord. « Il ne fallait pas trop réfléchir », a-t-il témoigné. Les cinq rescapés seront finalement pris en charge par un navire de pêche avant d'être hélitreuillés par la Marine portugaise et de regagner la terre ferme.
Ces « attaques » d'orques sont récurrentes au large des côtes espagnoles et portugaises, sans que l'on ne puisse les expliquer. « On ne connaît toujours pas les véritables raisons de ces interactions.
On suppose qu'il pourrait s'agir plutôt de jeux ou d'un comportement de mode chez les orques », nous expliquait cet été Paula-Mendez Fernandez, ingénieure à l'observatoire Pelagis et spécialiste de la question. Démarrées en 2020, ces « interactions », comme les appellent les spécialistes, semblent diminuer.

Royaume-Uni : Pendant son opération, cette patiente atteinte de la maladie de Parkinson joue de la clarinette

CERVEAU• Grâce à une opération de stimulation cérébrale sous anesthésie locale, une retraitée britannique atteinte de la maladie Parkinson a pu jouer de sa clarinette en plein bloc opératoire

ENVIRON 12 millions de personnes dans le monde sont atteintes de la maladie de Parkinson. S'il n'existe pas de traitement pour guérir de cette maladie dégénérative qui altère progressivement la motricité, des thérapies efficaces pour réduire les symptômes sont possibles. Parmi elles, figure la stimulation cérébrale profonde, qui passe par une opération à crâne ouvert, explique Independent. Une femme de 65 a subi une de ces interventions au King's College Hospital de Londres (Royaume-Uni). Et la vidéo de la chirurgie a tout pour surprendre.
La patiente a en effet été filmée en train de jouer de la clarinette au beau milieu du bloc opératoire. Dans le détail, la stimulation cérébrale profonde consiste à placer des électrodes dans le cerveau afin d'y stimuler des zones précises. De cette façon, elles restent actives malgré la destruction des neurones à dopamine qui survient avec la maladie. Pour le patient, l'opération permet de « contrôler les



symptômes moteurs de la maladie de Parkinson, améliorant les tremblements, la raideur et la lenteur des mouvements », a détaillé Keyoumars Ashkan, le chirurgien de la sexagénaire.

Quatre heures d'intervention

Cette dernière, orthophoniste à la retraite, avait reçu le diagnostic de la maladie en 2014. Depuis, ses capacités à marcher, nager et danser s'étaient réduites. Le plus gênant pour la Britannique était toutefois de ne plus pouvoir jouer de la clarinette. C'est dans l'espoir de retrouver un peu de motricité qu'elle avait choisi le King's College Hospital pour y subir une opération de quatre heures sous anesthésie locale. La malade est ainsi restée consciente durant toute l'opération, ce qui a permis aux neurochirurgiens de savoir s'ils stimulaient les bonnes zones. Placées correctement, les électrodes ont immédiatement donné lieu à une amélioration des mouvements de sa main. Pour le confirmer, les médecins ont eu l'idée de lui apporter sa clarinette, avec laquelle la patiente a effectivement pu jouer quelques notes. « Nous avons été ravis de cette preuve immédiate et audible du succès de la procédure », a témoigné Keyoumars Ashkan.

« Triste » ou « cool » ? Cette appli crée des photos de vacances pour ceux qui ne peuvent pas partir

TRUQUAGE Une application disponible depuis début octobre génère depuis un simple selfie de fausses photos de vacances en utilisant l'intelligence artificielle et un outil créé par Google Endless Summer, une nouvelle application mobile lancée ce mois-ci, permet de générer des fausses photos de vacances grâce à l'intelligence artificielle. Elle a été imaginée par un employé du géant américain Meta et rencontre un vif succès, notamment auprès des utilisateurs de réseaux sociaux, indique BFM Tech & Co ce mardi. L'outil a séduit par sa simplicité d'utilisation.

Une idée qui divise

« Idée tellement cool », « banger », « félicitations », « j'adore », ont réagi les internautes. L'une d'entre elles a même assuré que les photos de ses fausses vacances étaient davantage réussies que celles de ses véritables voyages.

Un péril inédit menace les bateaux de croisière traquant les glaciers, l'atout secret de l'algue chou-fleur pour puiser l'énergie du soleil…

En traquant les glaciers de l'Arctique en sursis, des navires de croisière et leurs passagers s'exposent aux tsunamis déclenchés par des glissements de terrain. L'actualité de l'océan nous amène également à rencontrer l'algue chou-fleur, un as de la photosynthèse qui ne craint pas un soleil de plomb.



Ont-ils conscience d'avoir échappé de peu à la mort ? Les passagers d'un navire de croisière de National Geographic ne l'ont pas su immédiatement, mais un tsunami s'est déclenché à une vingtaine de kilomètres seulement de leur localisation. Le matin du 10 août dernier, un flanc entier du fjord Tracy Arm, en Alaska, a glissé dans les profondeurs de l'océan, relate en effet CNN (22 octobre). Des experts estiment aujourd'hui que le positionnement du bateau, derrière un "coude en S du fjord", l'a préservé du "mur d'eau" qui, sinon, aurait sans doute dévalé dans sa direction. En quelques minutes seulement, ce tsunami "hyperlocal mais massif" a tout rasé sur son passage, arrachant des arbres, réduisant une île voisine "en miettes" et pulvérisant la glace environnante, décrit le média américain. De l'autre côté du chenal, trois kayakistes ont quant à eux vu leur matériel englouti par les eaux, mais ont eu la vie sauve – un "miracle".

Un millier de bombes à retardement

Car Tracy Arm est un itinéraire prisé des touristes venus dans la région pour apercevoir et photographier les glaciers avant leur disparition. "Chaque jour, on croise plusieurs bateaux de croisière avec des milliers de personnes à bord", souffle Jackie Caplan-Auerbach, sismologue et professeure à la Western Washington University. Autant de vies humaines qui s'exposent donc à des risques de tsunamis provoqués par des "glissements de terrain lents" : des affaissements progressifs de la roche, de quelques centimètres à quelques mètres par an, qui peuvent cependant s'achever par un décrochement brutal.

Les scientifiques ont cartographié plus d'un millier de ces bombes à retardement. Or, de nombreux chercheurs estiment que ce phénomène est en partie provoqué par la fonte rapide des glaciers. Sans d'épaisses couches de glace pour les soutenir, les flancs des montagnes se déstabilisent. Comme le reste de l'Arctique, l'Alaska est en première ligne :

celle que l'on surnomme "la dernière frontière" s'est réchauffée de 2,5 degrés Celsius depuis 1950.

L'algue chou-fleur passe au grill

Originaire du Pacifique, l'algue chou-fleur a connu de multiples tsunamis au cours de son histoire. Mais c'est sa résistance à la brûlure du soleil qui a plus particulièrement intéressé les scientifiques des universités d'Osaka et de Padoue. Leur équipe vient ainsi d'identifier le rôle de "bouclier" exercé par un pigment appelé "siphonéine" (A. Agostini et al. Cell Reports Physical Science, 2025).

Les organismes réalisant la photosynthèse utilisent des systèmes moléculaires complexes appelés "antennes collectrices" ou "LHC" (acronyme de 'complexes collecteurs de la lumière' en anglais). La chlorophylle, un pigment vert, absorbe la lumière et transmet son énergie à des centres où se déroulent ensuite des réactions chimiques.

Or, sous une lumière excessive, la chlorophylle peut entrer dans un état dit "triplet", potentiellement nocif pour la cellule végétale. "Les organismes utilisent les caroténoïdes (d'autres pigments, NDLR) pour dissiper rapidement l'excès d'énergie, c'est-à-dire pour éteindre ces états triplets", explique Ritsuko Fujii, auteure correspondante de l'étude et professeure à l'université d'Osaka (communiqué).

Vers des panneaux solaires plus résistants ?

Le fonctionnement exact de ce processus protecteur était jusqu'ici mal compris. En examinant l'algue chou-fleur (Codium fragile) à l'aide d'une technique de spectroscopie ("résonance paramagnétique électronique") et en réalisant des simulations de chimie quantique, l'équipe a pu déterminer comment un caroténoïde rare contenu dans ce végétal marin, la siphonéine, neutralise efficacement les triplets. Ces résultats montrent que les algues marines ont développé des pigments spécialisés non seulement pour absorber la lumière bleu-vert disponible sous l'eau, mais aussi pour résister aux effets néfastes d'un ensoleillement intense, concluent les auteurs.

Ces derniers imaginent même de futurs panneaux solaires "bio-inspirés", capables de se protéger des dommages d'origine lumineuse.

Voici pourquoi les tempêtes tropicales lentes sont particulièrement dangereuses

À L'HEURE où nous écrivons ces lignes, la tempête tropicale Melissa menace de se transformer en ouragan et progresse – très lentement – vers la Jamaïque. Particulièrement dangereuses, les tempêtes à faible vitesse de déplacement telles que celles-ci pourraient se multiplier à l'avenir.

5 kilomètres par heure : c'est la vitesse à laquelle la tempête tropicale Melissa se déplace en mer des Caraïbes. Pour certains météorologues, celle-ci s'annonce comme "la plus dévastatrice de la saison", menaçant de se transformer en ouragan à l'approche de la Jamaïque après avoir arrosé l'île d'Hispaniola, berceau d'Haïti et de la République dominicaine (MétéoMédia, 23 octobre 2025). Cela signifie qu'en se déplaçant à pied, il est théoriquement possible de la dépasser. Pourtant, ce type de tempête s'avère d'autant plus dangereux, pointent nos confrères de CNN (23 octobre). En effet, la vitesse de déplacement et la destination d'un ouragan sont sous l'influence "d'autres systèmes météorologiques" tels qu'un front froid ou une baisse du courant-jet. Lorsque ces influences sont très faibles, voire absentes, une tempête peut "errer" pendant des jours, déversant alors des pluies torrentielles sur son passage.

Risque d'intensification accru

Conjuguée à des vents faibles en altitude, cette progression lente peut "favoriser l'intensification" d'une tempête comme Melissa en un "ouragan majeur" de catégorie 3 ou plus, note le média américain. Actuellement, la mer des Caraïbes possède des eaux parmi les plus chaudes de l'océan Atlantique, et la tempête pourrait donc se nourrir de cette énergie. L'activité orageuse dans les Caraïbes a été faible jusqu'à présent en 2025, en raison de forts vents en altitude qui ont empêché les tempêtes de s'intensifier. explique Kerry Emanuel, météorologue spécialiste des cyclones tropicaux au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Désormais, il juge l'intensité potentielle "assez élevée", comparée à la moyenne 1979-2023 pour cette période de l'année.L'ouragan Harvey de 2017 est un exemple dévastateur de tempête lente : il a produit 1,53 m de pluie dans le sud-est du Texas, soit le cumul de précipitations le plus élevé jamais enregistré pour un cyclone tropical aux États-Unis.

Une conséquence du changement climatique ?

Dans une étude contestée, James Kossin, ex-chercheur à l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) et enseignant à l'université du Wisconsin, avait décrit un "ralentissement global" de la vitesse de progression des cyclones tropicaux (Nature, juin 2018). En cause :

des changements au niveau de la circulation atmosphérique en altitude, "conformes" selon lui aux prévisions de réchauffement climatique.

Cependant, le ralentissement de la vitesse de déplacement des tempêtes n'a "pas encore été lié de manière certaine" au changement climatique d'origine humaine, nuance Kieran Bhatia, météorologue de la société de gestion des risques et de réassurance Guy Carpenter.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

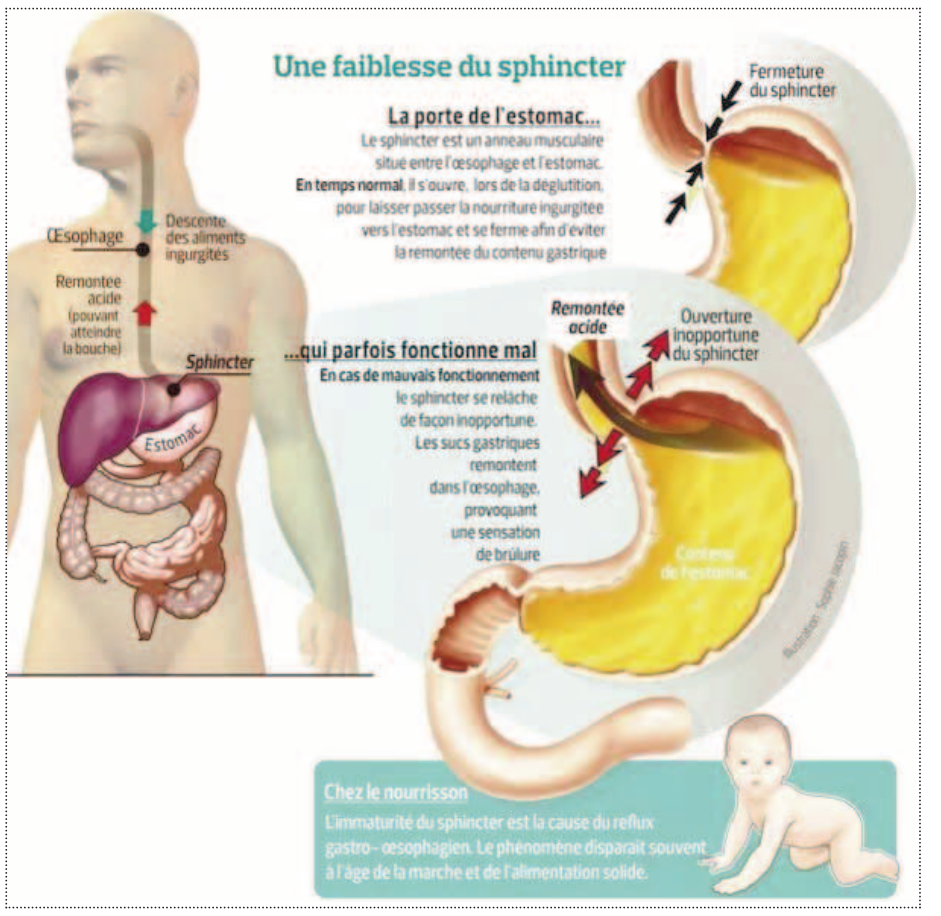
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Reflux gastro-œsophagien : comment se débarrasser d'un RGO ?

BIEN-ÊTRE

Brûlures, douleurs au thorax, régurgitations... Près d'une personne sur 10 souffre régulièrement de reflux gastro-oesophagien ou RGO. Il s'agit de la remontée involontaire du contenu de l'estomac dans l'œsophage



Le reflux gastro-œsophagien abrégé RGO correspond à la remontée involontaire du contenu de l'estomac dans l'œsophage. 5 à 10 % des adultes souffrent de RGO au quotidien, selon la Société nationale Française de Gastro-Entérologie.

C'est quoi un reflux gastro-oesophagien (RGO) ?

Le reflux gastro-œsophagien est provoqué par un dysfonctionnement du sphincter œsophagien, clapet situé à la jonction de l'œsophage et de l'estomac. En temps normal, le sphincter, véritable valve protectrice, empêche le contenu de l'estomac de remonter dans l'œsophage. Lorsqu'un dysfonctionnement existe, le sphincter peut laisser passer des sucs gastriques de l'estomac vers l'œsophage. "Il y alors une acidité venant de l'estomac qui remonte dans l'œsophage, et entraîne des brûlures et des irritations", explique Olivier Spatzierer, gastro-entérologue et hépatologue. Elle peut être associée à une toux, une angine, une otite, voire des manifestations pulmonaires comme des crises d'asthme". Avec le temps, il peut s'ensuivre des lésions à l'œsophage, car cet organe n'est pas protégé contre l'acidité de l'estomac.

Quels sont les symptômes typiques d'un RGO ?

De nombreuses manifestations peuvent évoquer un reflux gastro-œsophagien. Premièrement, il y a les brûlures d'estomac, soit des brûlures épigastriques qui surviennent lorsque les sucs gastriques remontent vers l'œsophage depuis l'estomac. Elles sont généralement associées à un pyrosis. Il s'agit d'une brûlure survenant en position allongée, se situant derrière le sternum et augmentant d'intensité après les repas.

• Reflux et toux

Les reflux gastro-œsophagiens peuvent entraîner des manifestations ORL : " Un enrouement de la voix, des difficultés à avaler voire une toux et des douleurs pouvant évoquer une angine de poitrine" précise le spécialiste.

• Reflux avec glaire

Avoir un reflux avec glaires n'est pas inquiétant : en effet, lors d'un reflux gastro-œsophagien, le liquide gastrique qui remonte vers la gorge fait aussi augmenter la production de mucus, et donc de glaires.

• Reflux en cas de grossesse

Pendant la grossesse, il y a beaucoup de changements hormonaux dans le corps de la femme. Entre autres," le sphincter est un peu plus ouvert du fait que le ventre un peu plus rond ". De plus, la digestion peut être ralentie à cause de changements hormonaux. "Tout cela fait que, quand l'intérieur de l'œsophage s'ouvre un peu, la capacité de l'acide à remonter est plus importante. On a donc des remontées de liquide jusqu'à l'œsophage, causant des brûlures."

Cela peut être invalidant, pénible et doit être traité. "Il existe des traitements, et un changement d'alimentation peut être bénéfique" : manger de plus petites postions, mais plus fréquemment, bien mastiquer les aliments, et ne pas trop manger ou boire avant le coucher.

• Reflux la nuit

"Les reflux gastro-œsophagiens sont favorisés en position couchée", explique le médecin. De plus, ils peuvent entraîner des atteintes pulmonaires : de l'asthme, voir un essoufflement nocturne pouvant ressembler à une crise d'asthme.

• Reflux chez le bébé

"A cause de l'immaturité du sphincter, il arrive que les nourrissons, de moins de 3 mois généralement, aient des reflux", explique le spécialiste. Ces régurgitations ont souvent lieu après les repas. Une alimentation liquide, des changements de position et une compression de l'abdomen engrangent plus facilement les reflux. "Il faut vérifier qu'il ne s'agit pas d'autre chose, par exemple une œsophagite, qui est bien plus grave." Cette maladie entraîne du sang dans les reflux, une agitation, des pleurs...

Reflux chez le bébé (RGO) : comment le soulager ?

Le RGO (reflux gastro-œsophagien), aussi appelé "régurgitations simples du nourrisson" peut être physiologique ou pathologique s'il est accompagné d'autres symptômes. Comment savoir si mon bébé a des reflux ? Quels sont les traitements ?

Quelles sont les causes d'un RGO ?

Les causes du reflux gastro œsophagien sont en général anatomiques : "Il y a en général un mauvais fonctionnement du sphincter œsophagien inférieur, qui sépare l'œsophage de la région cardiale de l'estomac", indique le spécialiste. Il peut aussi y avoir une hernie hiatale, une hypertension abdominale…

• Stress

Il vaut mieux évitez la tension et le stress qui aggravent les symptômes du reflux. Un sommeil calme et réparateur peut aider à dissiper celui-ci : pour cela, des exercices de respiration profonde associés à un bain chaud peuvent permettre de se relaxer. Faire du sport permet également d'évacuer les tensions et procure un sentiment de bien-être.

• Surpoids

La surcharge graisseuse au niveau abdominale aggrave la pression sur l'estomac et par conséquence les manifestations gastriques. Pour les personnes obèses, il est conseillé de perdre du poids. Il faut savoir aussi que les vêtements et les ceintures trop serrés augmentent la pression sur l'abdomen et favorisent ces reflux.

• Tabac

Le tabac augmente également l'acidité gastrique, il faudrait essayer d'arrêter en cas de reflux gastro-œsophagien.

Quels sont les médicaments à éviter en cas de RGO ?

Certains médicaments peuvent provoquer ou aggraver les symptômes du reflux gastro-œsophagien : l'acétylsalicylique (aspirine) et les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont particulièrement déconseillés. Il vaut mieux consulter son médecin : car d'autres médicaments, comme ceux destinés à traiter l'ostéoporose, sont également déconseillés.

Traitement pour calmer le reflux gastrique

Les médicaments commercialisés en pharmacie sans ordonnance ne doivent pas être pris pendant de longues périodes. Certains médicaments permettent notamment de soulager les personnes présentant des brûlures gastriques. Les antiacides neutralisent le contenu acide de l'estomac. Ce sont des sels (aluminium, calcium, magnésium) qui neutralisent localement l'acidité du contenu de l'estomac. Ils sont à prendre dès le commencement des symptômes du reflux.

Médicaments contre les brûlures d'estomac : à éviter sur le long terme

Les médicaments utilisés pour soulager les brûlures d'estomac, les ulcères et les reflux acides ne doivent pas être pris sur le long terme car ils augmentent le risque de décès prématuré, montre une étude publiée dans le BMJ.

Complications du RGO

"A force d'avoir de l'acidité dans l'œsophage, les parois internes ont des érosions, car elles ne sont pas faites pour supporter une telle acidité, et cela entraîne une inflammation (œsophagite), voire des ulcères", indique Olivier Spatzierer.

"Sans traitement, lorsque l'acidité remonte sur les muqueuses, cela peut entraîner un endo-brachy-œsophage, un rétrécissement du bas de l'œsophage appelé sténose peptique, voire des cancers." Il y a des signes à connaitre : douleurs lors de la déglutition, voix enrouée qui rend difficile la prise de parole, toux sèche et récidivante, douleurs gastriques violentes accompagnées de vomissements, amaigrissement, crachats sanguins etc… Il est indispensable de consulter si les manifestations apparaissent brutalement à partir de l'âge de 50 ans.

Oesophagite : qu'est-ce que c'est ? Comment la soigner ?

L'œsophagite est une inflammation de la muqueuse du bas de l'œsophage. Elle occasionne de vives douleurs, pouvant gêner la déglutition. La plus fréquente est l'oesophagite peptique.

Quoi manger en cas de RGO ?

Pour éviter les reflux, il est préférable de manger lentement dans le calme : prendre le temps de bien mâcher les aliments permet d'éviter une trop forte surcharge de l'estomac. Il est conseillé d'éviter les aliments acides bien sûr, ainsi que les repas trop gras, synonymes de facteurs de risque du reflux. En effet, ces derniers diminuent la puissance du sphincter œsophagien, favorisant le reflux.

Le lait entier, le chocolat, les épices et aromates, les agrumes, la menthe, les oignons, les charcuteries sont déconseillés. "Il faut aussi éviter de se coucher tout de suite après manger, conseille le médecin. Si possible, il faudrait s'incliner un peu pour éviter de faire remonter l'acidité."

Que boire en cas de RGO ?

Il n'est pas conseillé de boire de trop grandes quantité de liquide au cours des repas. Boire une demi-heure environ avant les repas permet aux repas d'occuper moins de place dans l'estomac. Les boissons gazeuses sont à éviter en raison des ballonnements qu'elles peuvent provoquer, facteurs d'aggravation d'un reflux gastro-œsophagien. Les boissons alcoolisées, telles que le vin, la bière ou les alcools forts contribuent au relâchement du sphincter œsophagien et aggravent ainsi le risque de reflux. Lorsque ces boissons sont consommées à jeun, c'est-à-dire avec l'estomac vide, les risques de reflux s'aggravent. Enfin, il faut éviter aussi le café et le thé, car ils favorisent le relâchement du sphincter de l'œsophage, à l'origine des manifestations du reflux et irritent la muqueuse de l'œsophage.

A retenir

► Le reflux gastro-œsophagien est provoqué par un dysfonctionnement du sphincter œsophagien.

► Il vaut mieux évitez la tension et le stress qui aggravent les symptômes du reflux.

► Les médicaments commercialisés en pharmacie sans ordonnance ne doivent pas être pris pendant de longues périodes.

► Le lait entier, le chocolat, les épices et aromates, les agrumes, la menthe, les oignons, les charcuteries sont déconseillés.

République Algérienne Démocratique & Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
ET DE LAVILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE NAAMA
DEPARTEMENT MAITRISE D'OUVRAGE
NIF : 099945082209585

وزارة السكن و العمران والمدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية النعامة
دائرة التحكم في انجاز المشاريع

N°494/2026

Avis d'Attribution Provisoire De l'avis l'Appel d'Offre National Ouvert avec des exigences de capacités minimales N°07/2026

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et l'article 46 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les regles générales relatives aux marchés publics.l'Office de Promotion et de Gestion immobiliere de la Wilaya de Naâma informe les soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre national ouvert avec des exigences de capacités minimales sousN°07/2026, paru aux quotidiens nationaux :
« Le Jeune Indépendant » le 17/03/2026 et« الشعب» en date du 17/03/2026 relative à la **Réalisation des 24/2000 logements LPL en système collectif type F3+ travaux de VRD (travaux d'assainissement et réseau d'AEP + aménagement extérieur et éclairage publics) pour 24 logements du programme 2024- 2ime tranche à HORCHAIA-W-NAAMA-**
Et que les procédures d'évaluation et d'analyse faites conformément aux critères prévus dans le cahier des charges ont donné les résultats provisoires suivants :

Projet	Entreprise	Note technique	Montant proposé	Montant corrigé	Délai proposé
Réalisation des 24/2000 logements LPL en système collectif type F3+ travaux de VRD (travaux d'assainissement et réseau d'AEP + aménagement extérieur et éclairage publics) pour 24 logements du programme 2024- 2ime tranche à HORCHAIAI-NAAMA-	KADDOUR MADJDOUB NIF : 179450200588116	60,00	85 416 762,62	85 416 762,62	10 MOIS

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les regles générales relatives aux marchés publics Les soumissionnaires peuvent se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans les journants national et BOMOP . Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours, auprès de la commission des recours, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens.

Le Jeune Indépendant du 29/04/2026 / ANEP 2631007507



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA
DAIRA D'AIN SEFRA
COMMUNE D'AIN SEFRA
Nif 41600200004501801002

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public nommément l'article 65 alinéa 02.

La Commune d'AIN SEFRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
N°04 /2026 *– portant sur : OPERATION: SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN (LOT TROTTOIRS) Á AIN SEFRA.*
PROJET : AMÉNAGEMENT URBAIN (LOT TROTTOIRS) Á AIN SEFRA
LOT 01 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI-PALESTINE- Á AIN SEFRA./LOT 02 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI AL-ANDALOUS Á AIN SEFRA./LOT 03 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI EL-WIAM Á AIN SEFRA./LOT 04 : SUIVI TECHNIQUE, ET AMÉNAGEMENT URBAIN Á HAI AL-TADAMON Á AIN SEFRA.

Paru dans les quotidiens « الجمهورية» en arabe du : 30/03/2026 et " Le jeune Indepondent " en français du: 01/ 04/2026 Qu'après évaluation des offres, Le marché est attribué provisoirement comme suite :

Attributaire	Offre Financière	Offre Financière après correction	Délai d'exécution	N° nif	Observation
LARABI ARBIA	*23 150 237.50*	*23 150 237.50*	*03 Mois*	*261081000029480000000*	*le moins-disant, parmi les offres pré-qualifiées*
KIHAL ABDERRAHMANE	*22 546 432.00*	*22 546 432.00*	*02 Mois*	*175450300974111*	
ABBAS MOHAMED	*22 660 707.60*	*22 660 707.60*	*03 Mois*	*164292601247117*	
RAMDANI MOHAMED	*11 982 152.00*	*11 982 152.00*	*03 Mois*	*10558080000077500000*	

Conformément aux dispositions du l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Les soumissionnaires voulant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Sont invités à se rapprocher de servicesdu marché au plus tard trois 03jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.
Les soumissionnaires qui conteste le choix opéré pare le service contractant dans le cadre du présent appel d'offre ,peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des rnarchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés.
publics, ,auprès de La commission communale des marchés Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 29/04/2026 / ANEP 2631007519

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA ARZEW
COMMUNE D'ARZEW

ERRATUM DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le président de l'assemblée populaire communale d'Arzew, informe que l'avis d'attribution provisoire du marche relatif à : **TRAVAUX DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN 02 LOT** : entreprise **BENTOURA DJAMEL**

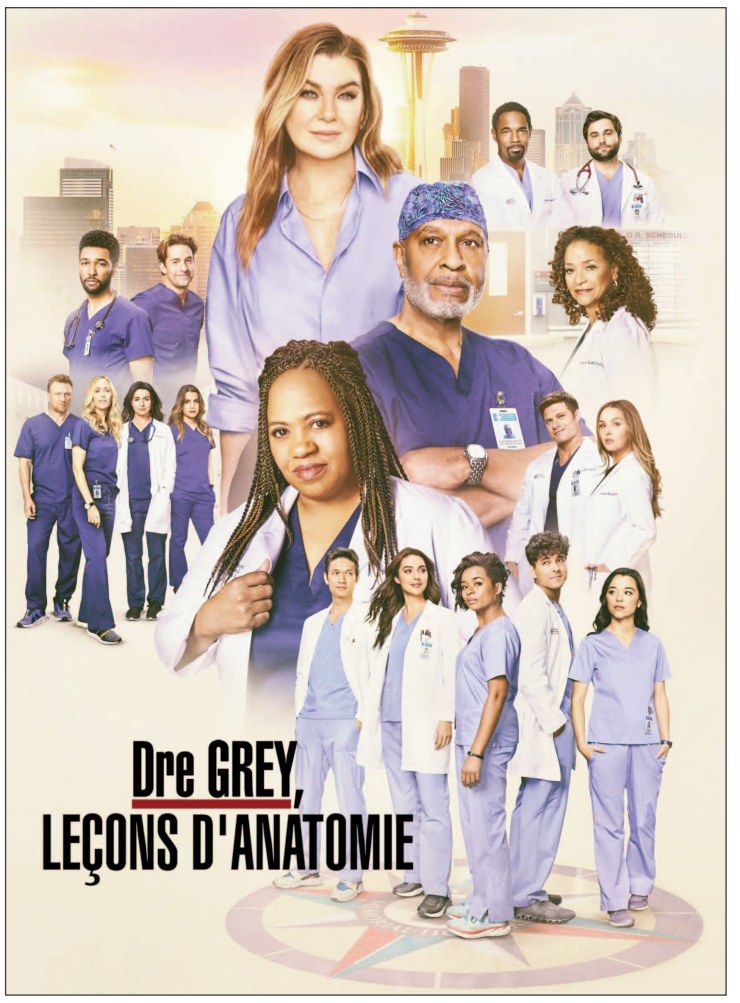
LOT 02 : RENOVATION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC ILOT 07-08-09 HAI EMIR ABDELKADER

- **الجمهورية يوم 2025/11/20**
- **EL JEUNE INDEPENDANT LE 23/11/2025**

Est corrigé comme suit :

-la Note Technique et de 56.88 pts au lieu de 60pts

Le Jeune Indépendant du 29/04/2026 / ANEP 2631007508









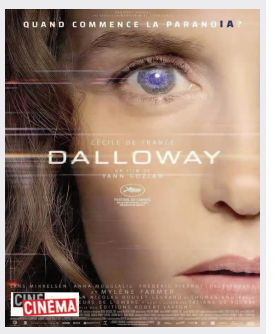


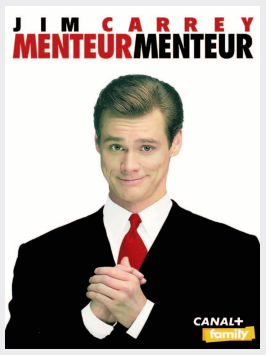


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série hospitalière - Etats-Unis - 2025 — TF1
Grey's Anatomy

21h00 Téléfilm dramatique - 2024 — France 2
Un père idéal

21h00 Jeu — M6
Top chef Saison 17

21h00 Football : Ligue des champions — CANAL+
Atlético Madrid / Arsenal

21h25 Magazine de société — W9
France
Enquêtes criminelles

20h55 Film policier — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 1995
Heat

21h05 Comédie — 6ter
France - 2009
Safari

21h00 Film d'aventures - 2025 — CINE + PREMIER
L'Homme qui rétrécit

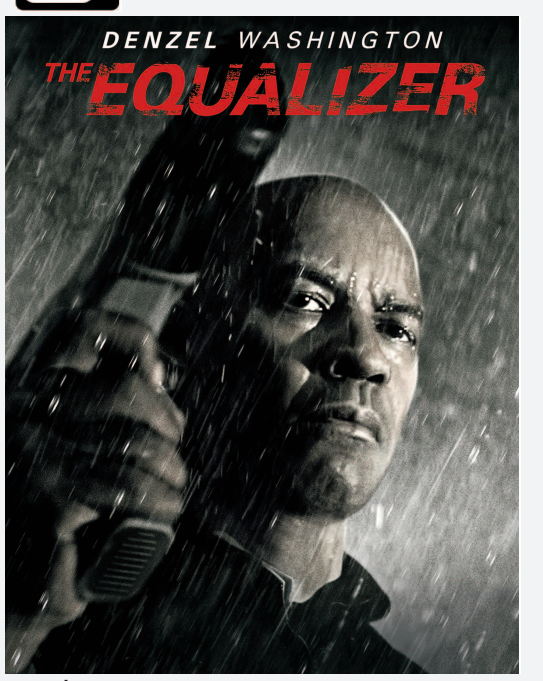
21h00 Golf — CANAL+ SPORT
Le 5e tour

21h00 Thriller - France 2025 — CINE CINEMA
Dalloway

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 1997
Menteur, menteur

21h15 Comédie — TMC
France - 1998
Les visiteurs 2 : les couloirs du temps

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 2014)

Equalizer

Robert McCall (Denzel Washington) est un homme apparemment ordinaire, menant une vie tranquille en tant qu'employé dans une entreprise de vente de meubles. Ce vétéran des forces spéciales, marqué par un passé mystérieux, a choisi de vivre en retrait, loin des conflits. Sa routine est bouleversée lorsqu'il croise le chemin de Teri (Chloë Grace Moretz), une jeune fille en difficulté, victime de la mafia russe. En apprenant que cette adolescente est piégée dans un monde de violence et d'exploitation, McCall ne peut rester passif.

23h10

Thriller (Grande-Bretagne - 2016)

Golem : le tueur de Londres

A Londres, en 1880, sur la scène d'un théâtre, un homme grimé en différents personnages revient sur les tragiques événements survenus quelques mois plus tôt. Lizzie Cree, une star de music hall, est accusée d'avoir empoisonné John, son mari, après une violente dispute. Peu de temps avant, une tueur en série venait de commettre un nouveau méfait. Surnommé le Golem de Limehouse, il semait depuis longtemps la terreur dans ce quartier pauvre de Londres.
L'inspecteur Kildare, récemment placé sur l'affaire, avait mis un point d'honneur à arrêter le monstre.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:52 | 12:26 | 16:12 | 19:16 | 20:49 | 03:58 | 12:31 | 16:16 | 19:20 | 20:52 | 04:14 | 12:45 | 16:30 | 19:33 | 21:05 | 04:18 | 12:36 | 16:15 | 19:18 | 20:44 | 04:20 | 12:52 | 16:37 | 19:40 | 21:13 | 04:26 | 12:57 | 16:42 | 19:45 | 21:17 | 04:30 | 13:00 | 16:44 | 19:47 | 21:19 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8479 — MERCREDI 29 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	15°
Oran	19°	14°
Constantine	26°	13°
Ouargla	36°	23°

LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Le succès des JNV confirmé

Le ministère de la Santé a présenté, hier, le bilan de la campagne nationale de vaccination 2025-2026. Avec des taux de couverture oscillant entre 94 % et 96 %, les autorités sanitaires affichent leur satisfaction, tout en appelant à une vigilance accrue pour pérenniser l'éradication.



Une opération de vaccination efficace.

L'heure est à la restitution des acquis. Pour le ministère de la Santé, la Journée nationale consacrée aux résultats des Journées nationales de vaccination (JNV) contre la poliomyélite pour le cycle 2025-2026 était l'occasion d'analyser l'efficience opérationnelle des trois phases de vaccination. Si le bilan est jugé positif, l'appel à une vigilance accrue reste de mise afin de sécuriser l'éradication totale de la pathologie.

Ce rendez-vous, au-delà de l'aspect statistique, visait à évaluer l'efficience d'une stratégie vaccinale articulée autour de trois rounds décisifs. Le bilan opérationnel présenté par le Dr Youcef Laid, sous-directeur du programme de vaccination, fait état d'une adhésion probante.

Le premier round, lancé fin novembre 2025, a atteint une couverture de 95 %. Cette dynamique s'est confirmée lors du deuxième passage avec un pic à 96 %, pour se stabiliser à 94 % lors de la phase finale en février 2026, marquée par l'introduction du vaccin injectable (VPI). «Ces résultats consolidés témoignent d'une performance globale jugée très satisfaisante», a souligné le responsable, mettant en avant la fluidité de la logistique déployée. La réussite de ces JNV semble reposer sur une architecture de coordination élargie. Loin d'être l'apanage du seul secteur sanitaire, l'opération a mobilisé les ministères de l'Intérieur, de la Défense nationale, des Affaires religieuses et de la Solidarité. Cette approche transversale, appuyée par l'expertise technique de l'OMS et de l'Unicef, a permis d'optimiser le maillage territorial et de garantir la disponibilité des doses dans les zones les plus enclavées.

Sur le terrain, l'implication des corps médicaux et paramédicaux a été déterminante. Le Dr Laid a tenu à rendre hommage à cet «engagement sans faille», tout en saluant la réactivité des parents, dont le niveau de sensibilisation a facilité le travail des équipes mobiles. Des attestations de reconnaissance ont d'ailleurs été remises aux acteurs clés en signe de gratitude institutionnelle.

Toutefois, derrière ce satisfecit, les experts appellent à ne pas baisser la garde. Si les indicateurs sont au vert, le risque de résurgence reste une menace latente si la rigueur vaccinale venait à fléchir. Le Pr Masmodi, président du comité national d'éradication de la poliomyélite, a été catégorique sur ce point : «La consolidation des acquis passe impérativement par le respect du calendrier vaccinal de routine.»

Lynda Louifi

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 2 JUILLET

14 dossiers de candidature retirés à l'étranger

L'AUTORITÉ nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé que 14 dossiers de déclaration de candidature ont été retirés pour la circonscription électorale des Algériens établis à l'étranger, en prévision des élections législatives prévues le 2 juillet 2026.

Selon un communiqué de l'institution, ces dossiers sont parrainés par 11 partis politiques, tandis qu'aucun dépôt de candidature collective n'a été enregistré à ce stade.

Le président par intérim de l'ANIE, M. Karim Khelfane, a présidé une réunion de coordination par visioconférence avec les chefs de postes diplomatiques et consulaires à l'étranger, ainsi que les coordinateurs de l'Autorité auprès des représentations diplomatiques et consulaires.

Cette rencontre, tenue hier en présence de membres du conseil de l'ANIE et de cadres du ministère des Affaires étrangères, a été consacrée à l'examen des aspects techniques et juridiques liés au processus électoral, notamment la phase de retrait des formulaires, le dépôt des dossiers de candidature et leur étude.

Aymen D.

VOLS DE VÉHICULES À TIZI OUZOU

Deux individus arrêtés et l'argent restitué

LES ÉLÉMENTS de la brigade criminelle de la sûreté de wilaya, en collaboration avec leurs collègues de la 6e sûreté urbaine de Tizi Ouzou, ont réussi à mettre hors d'état de nuire deux voleurs de grand chemin, âgés de 53 et 58 ans, au cours de cette semaine. Selon le communiqué de la sûreté de wilaya, les deux mis en cause étaient spécialisés dans le vol d'objets de valeur laissés dans des véhicules en stationnement, après avoir provoqué l'ouverture des portières à l'aide d'outils conçus à cet effet.

Toujours selon les termes du communiqué, l'enquête a été déclenchée après qu'un citoyen s'est présenté aux services de police pour signaler la disparition d'une somme de 74 000 DA qu'il avait laissée à l'intérieur de son véhicule. L'exploitation des caméras de surveillance installées aux abords du lieu du vol a permis aux enquêteurs d'identifier les deux individus ainsi que leur mode opératoire. Le communiqué précise également qu'en plus de l'arrestation des deux suspects, les policiers ont pu restituer la somme volée à la victime et saisir le véhicule de tourisme utilisé par les mis en cause dans leurs activités criminelles. Les deux individus ont été présentés devant le parquet de Tizi Ouzou pour les faits qui leur sont reprochés.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

TRAGÉDIE À BATNA

Deux morts après l'explosion d'une habitation

UNE VIOLENTE explosion a secoué, mardi à la mi-journée, la wilaya de Batna, provoquant l'effondrement d'une habitation et causant la mort de deux personnes, tandis que quatre autres ont été blessées, selon un bilan préliminaire communiqué, hier, par les services de la Protection civile. Le drame s'est produit aux environs de 12h35, au lieu-dit route de Tazoult. Pour des raisons qui restent à déterminer, une explosion d'une forte intensité a soufflé une habitation, entraînant son effondrement partiel ou total. Alertés immédiatement, les éléments de la Protection civile se sont rendus sur les lieux afin de porter secours aux victimes et de sécuriser le périmètre. Les quatre blessés, présentant des traumatismes de gravité variable, ont été évacués vers les établissements hospitaliers les plus proches pour recevoir les soins nécessaires. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour cette intervention, notamment quatre camions de sauvetage et quatre ambulances. Les opérations de secours se poursuivaient encore en fin de journée afin de s'assurer qu'aucune autre victime ne se trouve sous les décombres. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer l'origine exacte de l'explosion et établir les circonstances précises de ce drame.

CAMBRIOLAGE SPECTACULAIRE D'UNE BIJOUTERIE À ANNABA

Dix suspects, dont trois femmes, interpellés

LES SERVICES de la sûreté de wilaya d'Annaba ont mis fin à la cavale des auteurs du cambriolage d'une bijouterie perpétré en février dernier. Dix personnes, dont trois femmes, impliquées dans cette affaire ont été arrêtées. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la sûreté de wilaya. Les faits remontent au 12 février, date à laquelle le propriétaire de la bijouterie ciblée avait déposé plainte après avoir constaté le vol de son commerce. Une enquête a alors été immédiatement ouverte par les services de sécurité, en coordination avec le parquet territorialement compétent.

L'exploitation des images du système de vidéosurveillance, renforcée par l'analyse des séquences du vol relayées sur les réseaux sociaux, a permis aux enquêteurs d'identifier les membres de ce réseau criminel. Les arrestations se sont ensuite succédé, conduisant au démantèlement complet du groupe. Au cours de l'opération, les policiers ont récupéré une partie importante des objets dérobés, notamment des bijoux. Ils ont également saisi des vêtements et des masques utilisés lors du cambriolage, un véhicule ayant servi à l'opération, plusieurs armes blanches prohibées de différentes tailles, ainsi qu'une somme d'argent.

S. N.